

Cogeco publie ses résultats financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2025

- **Le programme de transformation sur trois ans est pleinement engagé.**
- **La préparation du lancement des services sans fil au Canada est en bonne voie, et la campagne de préinscription des clients est en cours.**
- **La satisfaction de la clientèle a augmenté d'un exercice à l'autre, tant au Canada qu'aux États-Unis.**
- **Les projections financières pour l'exercice 2025 sont maintenues.**
- **Un dividende trimestriel de 0,922 \$ par action a été déclaré, ce qui représente une hausse de 8,0 % par rapport à l'exercice précédent.**

Montréal, le 9 avril 2025 – Cogeco inc. (TSX : CGO) (« Cogeco » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du deuxième trimestre clos le 28 février 2025.

« Nos résultats pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025 démontrent que notre nouveau modèle d'exploitation axé sur l'accroissement de notre agilité et de notre compétitivité produit les effets escomptés », a déclaré Frédéric Perron, président et chef de la direction. « Nous sommes particulièrement satisfaits des progrès que nous réalisons en ce qui concerne nos initiatives de transformation, qui se traduisent par une satisfaction accrue de la clientèle, tout en atténuant les vents contraires qui ont une incidence sur les produits du secteur grâce aux efforts en cours visant à réduire les coûts. »

« La croissance du nombre d'abonnés au service Internet au Canada est demeurée solide grâce à nos marques Cogeco et oxio. Nous continuons de constater une légère amélioration des données relatives aux abonnés au service Internet aux États-Unis, nos ventes de services sans fil aux États-Unis commencent à augmenter et les préparatifs en vue du lancement des services sans fil au Canada avancent selon le calendrier établi. »

« Chez Cogeco Média, les défis sont constants sur le marché publicitaire en radio; cependant, nos solutions numériques dans le domaine de la publicité continuent de fournir un apport croissant à nos produits et nos auditeurs demeurent très fidèles, notamment à Montréal, où nos stations diffusent sept des dix émissions les plus écoutées selon les données indépendantes de Numeris. »

« Notre programme de transformation sur trois ans centré sur les synergies, la numérisation, l'analytique avancée, les services sans fil et l'expansion du réseau commence à porter ses fruits. Nous remercions nos employés pour leur travail acharné et leur dévouement, ainsi que nos clients et nos parties prenantes pour leur soutien continu. »

Faits saillants financiers consolidés

Trimestres clos les	28 février 2025	29 février 2024 ⁽¹⁾	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action) (non audité)	\$	\$	%	%
Produits	753 247	751 908	0,2	(2,7)
BAIIA ajusté ⁽²⁾	356 905	347 782	2,6	(0,2)
Bénéfice de la période	76 610	93 930	(18,4)	
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	18 172	23 997	(24,3)	
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société ⁽²⁾⁽³⁾	20 329	24 346	(16,5)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	250 080	286 382	(12,7)	
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾⁽²⁾	112 805	100 468	12,3	10,5
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽¹⁾⁽²⁾	128 378	124 858	2,8	1,4
Acquisitions d'immobilisations corporelles	160 335	181 234	(11,5)	
Dépenses d'investissement nettes ⁽²⁾⁽⁴⁾	158 859	171 756	(7,5)	(10,6)
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽²⁾	143 286	147 366	(2,8)	(6,3)
Bénéfice dilué par action	1,88	2,30	(18,3)	
Bénéfice dilué par action ajusté ⁽²⁾⁽³⁾	2,11	2,33	(9,4)	

Résultats d'exploitation

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025 clos le 28 février 2025 :

- Les produits sont demeurés stables à 753,2 millions \$. Sur la base d'un taux de change constant ⁽²⁾, les produits ont diminué de 2,7 %, essentiellement en raison des facteurs suivants :
 - Les produits du secteur des télécommunications aux États-Unis ont diminué de 4,5 % sur la base d'un taux de change constant (augmentation de 1,5 %, tels qu'ils sont présentés), principalement en raison de la diminution du nombre d'abonnés, en particulier pour les services d'entrée de gamme, et de la plus grande proportion de clients ne s'abonnant qu'aux services Internet. La diminution a été contrebalancée en partie par une meilleure combinaison de produits.
 - Les produits du secteur des télécommunications au Canada ont diminué de 0,9 %, principalement en raison de la baisse des produits par client découlant de la diminution du nombre d'abonnés aux services de vidéo et de téléphonie filaire étant donné qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet, ainsi que de la concurrence en matière de prix, facteurs contrebalancés en partie par l'impact cumulatif des ajouts d'abonnés au service Internet haute vitesse au cours des derniers exercices, qui découle notamment des projets d'expansion du réseau et de l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network conclue le 5 février 2024.
 - Les produits au sein du secteur des médias ont diminué de 2,7 % en raison du fait que la dynamique concurrentielle du marché publicitaire en radio demeure difficile.
- Le BAIIA ajusté a augmenté de 2,6 % pour s'établir à 356,9 millions \$. Sur la base d'un taux de change constant, le BAIIA ajusté est demeuré stable en raison des initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité opérationnelle dans l'ensemble de la Société découlant de notre programme de transformation en cours, facteurs contrebalancés par la baisse des produits dans les secteurs des télécommunications aux États-Unis et au Canada, ainsi que par la hausse des charges d'exploitation dans le secteur des télécommunications au Canada, notamment pour stimuler la croissance du nombre d'abonnés.
 - Le BAIIA ajusté du secteur des télécommunications au Canada a diminué de 3,2 %, ou de 2,8 % selon un taux de change constant.
 - Le BAIIA ajusté du secteur des télécommunications aux États-Unis a augmenté de 6,8 %, ou de 0,5 % selon un taux de change constant.

- Le bénéfice de la période s'est chiffré à 76,6 millions \$, dont une tranche de 18,2 millions \$, ou 1,88 \$ par action après dilution, était attribuable aux propriétaires de la Société, contre 93,9 millions \$ et une tranche de 24,0 millions \$, ou 2,30 \$ par action après dilution, pour la période correspondante de l'exercice 2024. La diminution du bénéfice de la période et du bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société tient surtout à la hausse de la dotation aux amortissements, des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais ainsi que de la charge d'impôts sur le résultat, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des charges financières et par l'incidence de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
 - Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société⁽³⁾ s'est établi à 20,3 millions \$, ou 2,11 \$ par action après dilution⁽³⁾, comparativement à 24,3 millions \$, ou 2,33 \$ par action après dilution, à l'exercice précédent.
- Les dépenses d'investissement nettes se sont établies à 158,9 millions \$, en baisse de 7,5 % par rapport à 171,8 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Selon un taux de change constant, les dépenses d'investissement nettes⁽²⁾ se sont établies à 153,5 millions \$, en baisse de 10,6 % par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution des dépenses dans le secteur des télécommunications au Canada attribuable essentiellement à la baisse des dépenses d'investissement liées à l'équipement chez l'abonné et au calendrier de certaines initiatives, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des dépenses dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, qui s'explique principalement par la hausse des coûts liés à l'équipement chez l'abonné.
 - En excluant les projets d'expansion du réseau, les dépenses d'investissement nettes se sont établies à 143,3 millions \$, en baisse de 2,8 % par rapport à 147,4 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Sur la base d'un taux de change constant, les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau⁽²⁾, se sont établies à 138,0 millions \$, en baisse de 6,3 % par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux indiqués ci-dessus.
 - Les projets d'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile se sont poursuivis principalement au Canada, et ont permis l'ajout de près de 7 000 foyers câblés au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2025.
- Les acquisitions d'immobilisations corporelles ont diminué de 11,5 % pour s'établir à 160,3 millions \$, principalement en raison de la baisse des dépenses.
- Les flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾ ont augmenté de 12,3 %, ou de 10,5 % selon un taux de change constant, pour se chiffrer à 112,8 millions \$, ou à 111,0 millions \$ selon un taux de change constant⁽²⁾, principalement en raison de la baisse des dépenses d'investissement nettes et des charges financières, contrebalancée en partie par la hausse des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais. Les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau⁽¹⁾, ont augmenté de 2,8 %, ou de 1,4 % selon un taux de change constant, pour se chiffrer à 128,4 millions \$, ou à 126,5 millions \$ selon un taux de change constant.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont diminué de 12,7 % pour s'établir à 250,1 millions \$, principalement en raison de la baisse des flux de trésorerie provenant des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie, laquelle est essentiellement attribuable au calendrier des paiements des dettes fournisseurs et autres crédetes, au calendrier des subventions reçues relativement aux projets d'expansion du réseau et au recouvrement des créances clients, ainsi qu'à la hausse des impôts sur le résultat payés, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des intérêts payés.
- Cogeco maintient ses projections financières pour l'exercice 2025, telles qu'elles ont été publiées le 31 octobre 2024.
- Au cours de sa réunion du 9 avril 2025, le conseil d'administration de Cogeco a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,922 \$ par action, en hausse de 8,0 % par rapport au dividende de 0,854 \$ par action pour le trimestre correspondant de l'exercice 2024.

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » de ce communiqué de presse.

(2) Le BAIIA ajusté et les dépenses d'investissement nettes sont des mesures représentant un total des secteurs. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant, le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont des mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. La variation selon un taux de change constant et le bénéfice dilué par action ajusté sont des ratios non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes IFRS® de comptabilité, publiées par l'International Accounting Standards Board (les « Normes IFRS de comptabilité »); par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » de ce communiqué de presse.

(3) Exclut l'incidence des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais, déduction faite des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle.

(4) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre, ainsi que les coûts d'emprunt connexes, et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

Faits saillants financiers

Trimestres et semestres clos les	28 février 2025	29 février 2024 ⁽¹⁾	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾⁽³⁾	28 février 2025	29 février 2024 ⁽¹⁾	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾⁽³⁾
<i>(en milliers de dollars canadiens sauf les pourcentages et les données par action)</i>	\$	\$	%	%	\$	\$	%	%
Opérations								
Produits	753 247	751 908	0,2	(2,7)	1 518 207	1 528 080	(0,6)	(2,2)
BAIIA ajusté ⁽³⁾	356 905	347 782	2,6	(0,2)	727 989	713 815	2,0	0,4
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits) ⁽⁴⁾	8 644	1 222	—		(1 004)	4 487	—	
Bénéfice de la période	76 610	93 930	(18,4)		185 006	192 659	(4,0)	
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	18 172	23 997	(24,3)		47 981	58 538	(18,0)	
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société ⁽³⁾⁽⁵⁾	20 329	24 346	(16,5)		47 550	64 384	(26,1)	
Flux de trésorerie								
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	250 080	286 382	(12,7)		458 735	523 301	(12,3)	
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾⁽³⁾	112 805	100 468	12,3	10,5	265 256	242 546	9,4	8,6
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽¹⁾⁽³⁾	128 378	124 858	2,8	1,4	302 628	298 596	1,4	0,7
Acquisitions d'immobilisations corporelles	160 335	181 234	(11,5)		313 849	335 023	(6,3)	
Dépenses d'investissement nettes ⁽³⁾⁽⁶⁾	158 859	171 756	(7,5)	(10,6)	309 775	318 423	(2,7)	(4,6)
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽³⁾	143 286	147 366	(2,8)	(6,3)	272 403	262 373	3,8	1,6
Données par action⁽⁷⁾								
Bénéfice par action								
De base	1,91	2,32	(17,7)		5,05	4,53	11,5	
Dilué	1,88	2,30	(18,3)		4,97	4,50	10,4	
Dilué ajusté ⁽³⁾⁽⁵⁾	2,11	2,33	(9,4)		4,93	4,95	(0,4)	
Dividendes par action	0,922	0,854	8,0		1,844	1,708	8,0	

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Le produit des transactions de cession-bail et des autres cessions d'immobilisations corporelles s'est chiffré à 0,9 million \$ et à 20,6 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2025, respectivement (1,6 million \$ et 1,9 million \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024). Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » de ce communiqué de presse.

(2) Les indicateurs de rendement clés présentés sur la base d'un taux de change constant sont obtenus en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains au taux de change des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2024, les taux de change moyens utilisés aux fins de la conversion étaient de 1,3452 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,3553 \$ CA pour 1 \$ US, respectivement.

(3) Le BAIIA ajusté et les dépenses d'investissement nettes sont des mesures représentant un total des secteurs. Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, et les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont des mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. La variation selon un taux de change constant et le bénéfice dilué par action ajusté sont des ratios non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » de ce communiqué de presse.

(4) Pour le trimestre clos le 28 février 2025, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais étaient principalement attribuables aux frais de restructuration engagés, essentiellement liés aux coûts additionnels associés à la nouvelle structure organisationnelle annoncée en mai 2024 et à d'autres initiatives d'optimisation des coûts, ainsi qu'aux coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords. Pour le semestre clos le 28 février 2025, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits) se rapportaient principalement à un profit sans effet sur la trésorerie de 13,8 millions \$ comptabilisé au cours du premier trimestre de l'exercice 2025 dans le cadre d'une transaction de cession-bail d'un immeuble en Ontario, facteur contrebalancé par les frais de restructuration engagés ainsi que les coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords. Pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2024, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais étaient principalement attribuables aux coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords, partiellement contrebalancés par une reprise de 4,2 millions \$ d'une charge comptabilisée au cours du deuxième trimestre à la suite de la nouvelle décision de la Commission du droit d'auteur publiée en janvier 2024 sur les taux de redevance pour la période allant de 2014 à 2018.

(5) Exclut l'incidence des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits) ainsi que les profits/pertes liés à la modification et/ou l'extinction d'une dette, dans chaque cas déduction faite des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle.

(6) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre, ainsi que les coûts d'emprunt connexes, et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

(7) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

	Au 28 février 2025	Au 31 août 2024
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Situation financière		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	142 018	77 746
Total de l'actif	10 252 071	9 773 739
Dette à long terme		
Tranche courante	363 288	370 108
Tranche non courante	4 844 968	4 594 057
Endettement net ⁽¹⁾	5 137 472	4 957 594
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	864 958	810 437

- (1) L'endettement net est une mesure de gestion du capital. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » du rapport de gestion de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2025 qui est disponible sur SEDAR+, à www.sedarplus.ca.

Énoncés de nature prospective

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco inc. (« Cogeco » ou la « Société ») et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les projections financières, les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, à la répartition du prix d'achat, aux taux d'imposition, au coût moyen pondéré du capital, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement aux rubriques « Objectifs et stratégie de la Société » et « Projections financières pour l'exercice 2025 » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2024 de la Société pour prendre connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés aux marchés en général, à la concurrence (y compris les écosystèmes concurrentiels et technologiques changeants et les stratégies concurrentielles perturbatrices adoptées par nos concurrents), au commerce, à la réglementation, à la fiscalité, à la technologie (y compris le risque lié à la cybersécurité), aux finances (y compris les variations des taux de change et des taux d'intérêt), à la conjoncture économique (y compris l'inflation qui exerce des pressions sur les produits, les tarifs douaniers, la baisse des dépenses des consommateurs et l'augmentation des coûts), à la gestion des talents (y compris le marché hautement concurrentiel pour le bassin limité d'employés dotés de compétences numériques), aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur le réseau de la Société (y compris la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes qui pourraient perturber les activités), sur ses infrastructures et sur ses systèmes, à la durabilité et aux informations à fournir en matière de durabilité, au comportement éthique, à la propriété, aux litiges et à la santé et sécurité publiques, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la Société. De plus, les activités radiophoniques de la Société sont exposées de façon importante au risque lié aux budgets publicitaires du secteur du commerce de détail, lesquels peuvent fluctuer en raison de la concurrence accrue et de l'évolution de la conjoncture économique. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2024 et du rapport de gestion du deuxième trimestre de l'exercice 2025 de la Société. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent communiqué de presse; les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse représentent les attentes de Cogeco à la date du présent communiqué de presse (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce communiqué de presse devrait être lu conjointement avec le rapport de gestion de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2025, les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes annexes de la Société pour les mêmes périodes préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (les « Normes IFRS de comptabilité ») et le rapport annuel de l'exercice 2024 de la Société.

Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières

Le présent communiqué de presse comporte des renvois à des mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières utilisées par Cogeco. Ces mesures financières sont examinées dans le cadre de l'évaluation du rendement de Cogeco et elles sont utilisées dans le cadre du processus décisionnel à l'égard de ses unités d'affaires.

Un rapprochement entre les mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières et les mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité est présenté ci-après. Certaines informations à présenter additionnelles relatives aux mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières utilisées dans le présent communiqué ont été intégrées par renvoi et se trouvent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » du rapport de gestion de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2025 qui est disponible sur SEDAR+, à www.sedarplus.ca. Les mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ci-dessous sont utilisées comme composante des ratios non conformes aux Normes IFRS de comptabilité de Cogeco.

Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité déterminées	Utilisées dans la composante des ratios non conformes aux Normes IFRS de comptabilité suivants
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	Bénéfice dilué par action ajusté
Données présentées sur la base d'un taux de change constant	Variation selon un taux de change constant

Les mesures financières présentées sur la base d'un taux de change constant pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2025 sont converties selon le taux de change moyen des périodes correspondantes de l'exercice précédent, soit de 1,3452 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,3553 \$ CA pour 1 \$ US, respectivement.

Rapprochement des données présentées sur la base d'un taux de change constant et de l'incidence du taux de change

Données consolidées

Trimestres clos les	28 février 2025			29 février 2024 ⁽¹⁾		Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%	
Produits	753 247	(21 406)	731 841	751 908	0,2	(2,7)	
Charges d'exploitation	396 342	(11 558)	384 784	404 126	(1,9)	(4,8)	
BALIA ajusté	356 905	(9 848)	347 057	347 782	2,6	(0,2)	
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	112 805	(1 760)	111 045	100 468	12,3	10,5	
Dépenses d'investissement nettes	158 859	(5 343)	153 516	171 756	(7,5)	(10,6)	

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Semestres clos les	28 février 2025			29 février 2024 ⁽¹⁾	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	1 518 207	(24 129)	1 494 078	1 528 080	(0,6)	(2,2)
Charges d'exploitation	790 218	(12 998)	777 220	814 265	(3,0)	(4,5)
BAIIA ajusté	727 989	(11 131)	716 858	713 815	2,0	0,4
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	265 256	(1 964)	263 292	242 546	9,4	8,6
Dépenses d'investissement nettes	309 775	(6 030)	303 745	318 423	(2,7)	(4,6)

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Secteur des télécommunications au Canada

Trimestres clos les	28 février 2025			29 février 2024	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	370 211	—	370 211	373 479	(0,9)	(0,9)
Charges d'exploitation	177 719	(634)	177 085	174 720	1,7	1,4
BAIIA ajusté	192 492	634	193 126	198 759	(3,2)	(2,8)
Dépenses d'investissement nettes	74 108	(580)	73 528	106 345	(30,3)	(30,9)

Semestres clos les	28 février 2025			29 février 2024	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	747 477	—	747 477	749 927	(0,3)	(0,3)
Charges d'exploitation	355 507	(731)	354 776	354 814	0,2	—
BAIIA ajusté	391 970	731	392 701	395 113	(0,8)	(0,6)
Dépenses d'investissement nettes	148 269	(700)	147 569	194 181	(23,6)	(24,0)

Secteur des télécommunications aux États-Unis

Trimestres clos les	28 février 2025			29 février 2024		Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant	
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%	
Produits	362 215	(21 406)	340 809	357 022	1,5	(4,5)	
Charges d'exploitation	184 506	(10 911)	173 595	190 672	(3,2)	(9,0)	
BAIIA ajusté	177 709	(10 495)	167 214	166 350	6,8	0,5	
Dépenses d'investissement nettes	80 402	(4 756)	75 646	62 855	27,9	20,4	

Semestres clos les	28 février 2025			29 février 2024		Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant	
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%	
Produits	723 644	(24 129)	699 515	728 263	(0,6)	(3,9)	
Charges d'exploitation	367 123	(12 255)	354 868	383 743	(4,3)	(7,5)	
BAIIA ajusté	356 521	(11 874)	344 647	344 520	3,5	—	
Dépenses d'investissement nettes	154 129	(5 319)	148 810	118 708	29,8	25,4	

Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	18 172	23 997	47 981	58 538
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)	8 644	1 222	(1 004)	4 487
Perte à l'extinction d'une dette ⁽¹⁾	—	—	—	16 880
Incidence fiscale relative aux éléments susmentionnés	(2 023)	(308)	(1 824)	(5 641)
Incidence de la participation ne donnant pas le contrôle relative aux éléments susmentionnés	(4 464)	(565)	2 397	(9 880)
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	20 329	24 346	47 550	64 384

(1) Inclus dans les charges financières.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024 ⁽¹⁾	28 février 2025	29 février 2024 ⁽¹⁾
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	250 080	286 382	458 735	523 301
Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	24 047	1 097	104 699	59 592
Impôts sur le résultat payés (recouvrés)	7 873	(7 639)	22 921	(4 736)
Impôts exigibles	(9 205)	(8 881)	(24 331)	(16 923)
Intérêts payés	64 338	70 842	128 154	135 880
Charges financières	(65 091)	(70 808)	(132 889)	(155 102)
Perte à l'extinction d'une dette ⁽²⁾	—	—	—	16 880
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme ⁽²⁾	2 297	2 059	3 829	4 750
Dépenses d'investissement nettes ⁽³⁾	(158 859)	(171 756)	(309 775)	(318 423)
Produit des transactions de cession-bail et des autres cessions d'immobilisations corporelles ⁽¹⁾	931	1 644	20 553	1 899
Remboursement des obligations locatives	(3 606)	(2 472)	(6 640)	(4 572)
Flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾	112 805	100 468	265 256	242 546
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	15 573	24 390	37 372	56 050
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau⁽¹⁾	128 378	124 858	302 628	298 596

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

(2) Inclus dans les charges financières.

(3) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre, ainsi que les coûts d'emprunt connexes, et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

Rapprochement des dépenses d'investissement nettes

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	160 335	181 234	313 849	335 023
Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de la période	(1 476)	(9 478)	(4 074)	(16 600)
Dépenses d'investissement nettes	158 859	171 756	309 775	318 423

Rapprochement du BAIIA ajusté

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice de la période	76 610	93 930	185 006	192 659
Impôts sur le résultat	22 335	16 993	49 671	36 374
Charges financières	65 091	70 808	132 889	155 102
Amortissements	184 225	164 829	361 427	325 193
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)	8 644	1 222	(1 004)	4 487
BAIIA ajusté	356 905	347 782	727 989	713 815

Rapprochement des dépenses d'investissement nettes et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau

Dépenses d'investissement nettes

Trimestres clos les	28 février 2025			29 février 2024		Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant	
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%	
Dépenses d'investissement nettes	158 859	(5 343)	153 516	171 756	(7,5)	(10,6)	
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	15 573	(73)	15 500	24 390	(36,2)	(36,4)	
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	143 286	(5 270)	138 016	147 366	(2,8)	(6,3)	

Semestres clos les	28 février 2025			29 février 2024		Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant	
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%	
Dépenses d'investissement nettes	309 775	(6 030)	303 745	318 423	(2,7)	(4,6)	
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	37 372	(89)	37 283	56 050	(33,3)	(33,5)	
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	272 403	(5 941)	266 462	262 373	3,8	1,6	

Flux de trésorerie disponibles

Trimestres clos les	28 février 2025			29 février 2024 ⁽¹⁾		Variation
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾	112 805	(1 760)	111 045	100 468	12,3	10,5
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	15 573	(73)	15 500	24 390	(36,2)	(36,4)
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau⁽¹⁾	128 378	(1 833)	126 545	124 858	2,8	1,4

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Semestres clos les	28 février 2025			29 février 2024 ⁽¹⁾		Variation
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾	265 256	(1 964)	263 292	242 546	9,4	8,6
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	37 372	(89)	37 283	56 050	(33,3)	(33,5)
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau⁽¹⁾	302 628	(2 053)	300 575	298 596	1,4	0,7

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur le site Internet de la Société, à corpo.cogeco.com.

À propos de Cogeco inc.

Cogeco inc. est un chef de file nord-américain dans les secteurs des télécommunications et des médias. Par le biais de Cogeco Communications inc., nous fournissons des services Internet, de vidéo et de téléphonie filaire de classe mondiale à 1,6 million d'abonnés résidentiels et d'affaires au Canada et dans treize États des États-Unis. Nous offrons également des services sans fil dans la plupart des États américains où nous exerçons nos activités. Par l'entremise de Cogeco Média, nous exploitons au Canada, principalement au Québec, 21 stations de radio ainsi qu'une agence de presse. Nous sommes fiers de notre forte présence dans les communautés que nous desservons ainsi que de notre engagement envers un avenir durable. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco inc. et de Cogeco Communications inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CGO et CCA).

- 30 -

Renseignements :

Investisseurs

Troy Crandall
Chef de pratique, relations avec les investisseurs
Cogeco inc.
Tél. : 514 764-4600
troy.crandall@cogeco.com

Médias

Claudja Joseph
Directrice, communications
Cogeco inc.
Tél. : 514 764-4600
claudja.joseph@cogeco.com

Conférence téléphonique :

Jeudi 10 avril 2025 à 11 h (heure avancée de l'Est)

Une webdiffusion en direct de la conférence téléphonique pour les analystes sera disponible sur la page [Relations avec les investisseurs](#) et sur la page [Événements et présentations](#) du site Internet de Cogeco. Les analystes financiers pourront accéder à la conférence téléphonique en direct et soumettre des questions. Les représentants des médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement. L'enregistrement de la conférence téléphonique sera disponible sur le site Internet de Cogeco pour une période de trois mois.

Prière d'utiliser les liaisons téléphoniques suivantes en composant, dix minutes avant le début de la conférence, le :

Numéro local – Toronto : **1 289 514-5100**

Numéro sans frais – Amérique du Nord : **1 800 717-1738**

Pour prendre part à la conférence téléphonique, les participants devront fournir le nom de l'entreprise tenant l'appel, c'est-à-dire Cogeco inc. ou Cogeco Communications inc.



RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

Trimestre et semestre clos le 28 février 2025

Rapport de gestion	2
États financiers consolidés intermédiaires résumés	45
Statistiques sur les unités de service primaire	72



RAPPORT DE GESTION

Trimestre et semestre clos le 28 février 2025

1.	Énoncés de nature prospective	3
2.	Faits saillants financiers	4
3.	Aperçu de l'entreprise	6
4.	Résultats d'exploitation et financiers consolidés	7
5.	Résultats d'exploitation et financiers sectoriels	16
6.	Transactions entre parties liées	21
7.	Analyse des flux de trésorerie	22
8.	Situation financière	27
9.	Ressources en capital et liquidités	28
10.	Contrôles et procédures	31
11.	Incertitudes et principaux facteurs de risque	31
12.	Développements en matière de méthodes comptables	34
13.	Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières	35
14.	Renseignements financiers trimestriels supplémentaires	44

1. Énoncés de nature prospective

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco inc. (« Cogeco » ou la « Société ») et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les projections financières, les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, à la répartition du prix d'achat, aux taux d'imposition, au coût moyen pondéré du capital, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement aux rubriques « Objectifs et stratégie de la Société » et « Projections financières pour l'exercice 2025 » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2024 de la Société pour prendre connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés aux marchés en général, à la concurrence (y compris les écosystèmes concurrentiels et technologiques changeants et les stratégies concurrentielles perturbatrices adoptées par nos concurrents), au commerce, à la réglementation, à la fiscalité, à la technologie (y compris le risque lié à la cybersécurité), aux finances (y compris les variations des taux de change et des taux d'intérêt), à la conjoncture économique (y compris l'inflation qui exerce des pressions sur les produits, les tarifs douaniers, la baisse des dépenses des consommateurs et l'augmentation des coûts), à la gestion des talents (y compris le marché hautement concurrentiel pour le bassin limité d'employés dotés de compétences numériques), aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur le réseau de la Société (y compris la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes qui pourraient perturber les activités), sur ses infrastructures et sur ses systèmes, à la durabilité et aux informations à fournir en matière de durabilité, au comportement éthique, à la propriété, aux litiges et à la santé et sécurité publiques, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la Société. De plus, les activités radiophoniques de la Société sont exposées de façon importante au risque lié aux budgets publicitaires du secteur du commerce de détail, lesquels peuvent fluctuer en raison de la concurrence accrue et de l'évolution de la conjoncture économique. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2024 et du présent rapport de gestion de la Société. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent rapport de gestion; les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse représentent les attentes de Cogeco à la date du présent rapport de gestion (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce rapport devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes annexes de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2025 préparés conformément aux Normes IFRS[®] de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (les « Normes IFRS de comptabilité ») et avec le rapport annuel de l'exercice 2024 de la Société.

Dans le cadre de la préparation de ce rapport de gestion, la Société a tenu compte de l'information disponible jusqu'au 9 avril 2025, soit la date du présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle de l'exercice 2024, sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, ou sur le site Internet de la Société, à corpo.cogeco.com.

2. Faits saillants financiers

Trimestres et semestres clos les	28 février 2025	29 février 2024 ⁽¹⁾	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾⁽³⁾	28 février 2025	29 février 2024 ⁽¹⁾	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾⁽³⁾
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action)	\$	\$	%	%	\$	\$	%	%
Opérations								
Produits	753 247	751 908	0,2	(2,7)	1 518 207	1 528 080	(0,6)	(2,2)
BAIIA ajusté ⁽³⁾	356 905	347 782	2,6	(0,2)	727 989	713 815	2,0	0,4
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)	8 644	1 222	—		(1 004)	4 487	—	
Bénéfice de la période	76 610	93 930	(18,4)		185 006	192 659	(4,0)	
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	18 172	23 997	(24,3)		47 981	58 538	(18,0)	
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société ⁽³⁾⁽⁴⁾	20 329	24 346	(16,5)		47 550	64 384	(26,1)	
Flux de trésorerie								
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	250 080	286 382	(12,7)		458 735	523 301	(12,3)	
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾⁽³⁾	112 805	100 468	12,3	10,5	265 256	242 546	9,4	8,6
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽¹⁾⁽³⁾	128 378	124 858	2,8	1,4	302 628	298 596	1,4	0,7
Acquisitions d'immobilisations corporelles	160 335	181 234	(11,5)		313 849	335 023	(6,3)	
Dépenses d'investissement nettes ⁽³⁾⁽⁵⁾	158 859	171 756	(7,5)	(10,6)	309 775	318 423	(2,7)	(4,6)
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽³⁾	143 286	147 366	(2,8)	(6,3)	272 403	262 373	3,8	1,6
Données par action⁽⁶⁾								
Bénéfice par action								
De base	1,91	2,32	(17,7)		5,05	4,53	11,5	
Dilué	1,88	2,30	(18,3)		4,97	4,50	10,4	
Dilué ajusté ⁽³⁾⁽⁴⁾	2,11	2,33	(9,4)		4,93	4,95	(0,4)	
Dividendes par action	0,922	0,854	8,0		1,844	1,708	8,0	

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Le produit des transactions de cession-bail et des autres cessions d'immobilisations corporelles s'est chiffré à 0,9 million \$ et à 20,6 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2025, respectivement (1,6 million \$ et 1,9 million \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024). Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » du présent rapport de gestion.

(2) Les indicateurs de rendement clés présentés sur la base d'un taux de change constant sont obtenus en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains aux taux de change des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2024, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3452 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,3553 \$ CA pour 1 \$ US, respectivement.

(3) Le BAIIA ajusté et les dépenses d'investissement nettes sont des mesures représentant un total des secteurs. Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, et les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont des mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. La variation selon un taux de change constant et le bénéfice dilué par action ajusté sont des ratios non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, y compris les renvois à des rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » du présent rapport de gestion.

(4) Exclut l'incidence des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits) ainsi que les profits/pertes liés à la modification et/ou l'extinction d'une dette, dans chaque cas déduction faite des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle.

(5) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre, ainsi que les coûts d'emprunt connexes, et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

(6) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

	Au 28 février 2025	Au 31 août 2024
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Situation financière		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	142 018	77 746
Total de l'actif	10 252 071	9 773 739
Dette à long terme		
Tranche courante	363 288	370 108
Tranche non courante	4 844 968	4 594 057
Endettement net ⁽¹⁾	5 137 472	4 957 594
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	864 958	810 437

(1) L'endettement net est une mesure de gestion du capital. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » du présent rapport de gestion.

3. Aperçu de l'entreprise

Cogeco est une société de portefeuille diversifiée qui exerce ses activités dans les secteurs des télécommunications et des médias. Sa filiale Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications ») fournit des services Internet, de vidéo et de téléphonie filaire aux clientèles résidentielle et d'affaires au Canada et aux États-Unis. Plus récemment, Cogeco Communications a élargi son offre de services pour inclure les services sans fil dans la plupart des États américains où elle exerce ses activités. Par l'entremise de Cogeco Média, Cogeco exploite au Canada, principalement au Québec, 21 stations de radio ainsi qu'une agence de presse. Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis.

3.1 Développements de l'entreprise

Émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 325 millions \$

Le 6 février 2025, Cogeco Communications a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 325 millions \$, portant intérêt à 4,743 % et arrivant à échéance en février 2035, afin de financer de manière anticipée ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions \$ US arrivant à échéance en juin 2025. Entre-temps, Cogeco Communications a affecté le produit net du placement au remboursement de dettes existantes et à d'autres besoins généraux de l'entreprise. Les billets garantis de premier rang sont des titres de créance directs et non subordonnés garantis de Cogeco Communications et sont de rang égal par rapport à toutes les autres créances de premier rang garanties de Cogeco Communications.

Transformation en cours des équipes canadienne et américaine regroupées du secteur des télécommunications de Cogeco Communications

Cogeco Communications a poursuivi son programme de transformation sur trois ans dans le but d'améliorer son agilité et sa compétitivité en misant sur l'optimisation opérationnelle, l'analytique avancée, la numérisation et une expérience client améliorée. Cette transformation a été entamée en regroupant dans une organisation nord-américaine plus simple, plus efficace et dotée d'une structure de coûts rationalisée, les fonctions commerciales, opérationnelles et techniques de ses unités d'affaires canadienne et américaine du secteur des télécommunications.

3.2 Contexte opérationnel

La Société exerce ses activités dans un secteur qui fournit des services essentiels à des clients résidentiels et commerciaux et qui est reconnu pour sa résilience au fil des cycles économiques. Toutefois, en raison de l'intensification de la concurrence et de l'évolution des tendances en matière d'abonnements au service de vidéo, la Société s'attend à des pressions soutenues sur ses produits et ses coûts d'exploitation. De plus, l'incidence sur le contexte macroéconomique global de l'imposition de tarifs commerciaux par les États-Unis, une situation qui évolue constamment, pourrait amener les clients à réduire ou à reporter des dépenses discrétionnaires et/ou entraîner une hausse des coûts et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, ce qui pourrait exercer des pressions sur les produits et/ou les coûts d'exploitation de la Société. Pour soutenir sa croissance, la Société a annoncé l'an dernier l'adoption d'un nouveau modèle opérationnel et son programme de transformation sur trois ans, qui sont axés sur les synergies, la numérisation, l'analytique avancée, l'expansion du réseau et les services sans fil, ainsi que la transformation de son segment radiophonique.

Les résultats de la Société annoncés dans les présentes pourraient ne pas être représentatifs des tendances opérationnelles et de la performance financière futures. Se reporter à la rubrique « Énoncés de nature prospective ».

3.3 Indicateurs de rendement clés

La Société mesure sa performance financière à l'égard de ses objectifs d'entreprise en surveillant les produits, le BAIIA ajusté⁽¹⁾, les dépenses d'investissement nettes⁽¹⁾ et les flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾ sur la base d'un taux de change constant⁽¹⁾. La Société évalue également les dépenses d'investissement nettes et les flux de trésorerie disponibles en excluant les projets d'expansion du réseau⁽¹⁾, car ces indicateurs fournissent une base commune pour comparer les dépenses d'investissement nettes aux dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau et pour évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur les dépenses d'investissement nettes et les flux de trésorerie disponibles.

⁽¹⁾ Le BAIIA ajusté et les dépenses d'investissement nettes sont des mesures représentant un total des secteurs. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant, les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont des mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Aperçu

Pour le premier semestre de l'exercice 2025, les résultats financiers de Cogeco ont été conformes aux attentes. Bien que le secteur des télécommunications aux États-Unis ait continué de faire face à des difficultés découlant de l'environnement concurrentiel et que le secteur des télécommunications au Canada ait subi des pressions sur ses produits, les initiatives de réduction des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle dans l'ensemble de la Société ont eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2025, le secteur des télécommunications au Canada a poursuivi ses activités d'expansion du réseau en Ontario, permettant de brancher plus de foyers et d'entreprises à son réseau de fibre jusqu'au domicile, tandis que l'expansion du réseau Internet haute vitesse a suivi un rythme plus lent dans le secteur des télécommunications aux États-Unis. Au cours du premier semestre de l'exercice 2025, la Société a ajouté près de 16 200 foyers câblés, principalement dans le secteur des télécommunications au Canada. En plus des programmes d'expansion du réseau au Québec dont la mise en œuvre est terminée, ces projets d'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile augmentent aussi la zone de couverture de la Société en Ontario ainsi que dans plusieurs régions adjacentes au réseau de Breezeline aux États-Unis.

Cogeco maintient ses projections financières pour l'exercice 2025, telles qu'elles ont été publiées le 31 octobre 2024. Ces projections financières, y compris les diverses hypothèses sous-jacentes, contiennent des énoncés prospectifs concernant les perspectives financières de Cogeco et devraient être lues conjointement avec la rubrique « Énoncés de nature prospective » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2024 et du présent rapport de gestion.

4. Résultats d'exploitation et financiers consolidés

4.1 Performance consolidée

Trimestres clos les	28 février 2025			29 février 2024	Variation	
	Données réelles ⁽¹⁾	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant ⁽²⁾	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	753 247	(21 406)	731 841	751 908	0,2	(2,7)
Charges d'exploitation	396 342	(11 558)	384 784	404 126	(1,9)	(4,8)
BAIIA ajusté	356 905	(9 848)	347 057	347 782	2,6	(0,2)
Dépenses d'investissement nettes	158 859	(5 343)	153 516	171 756	(7,5)	(10,6)

(1) Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,4298 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du deuxième trimestre de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3452 \$ CA pour 1 \$ US.

Semestres clos les	28 février 2025			29 février 2024	Variation	
	Données réelles ⁽¹⁾	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant ⁽²⁾	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	1 518 207	(24 129)	1 494 078	1 528 080	(0,6)	(2,2)
Charges d'exploitation	790 218	(12 998)	777 220	814 265	(3,0)	(4,5)
BAIIA ajusté	727 989	(11 131)	716 858	713 815	2,0	0,4
Dépenses d'investissement nettes	309 775	(6 030)	303 745	318 423	(2,7)	(4,6)

(1) Pour le premier semestre de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,4028 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du premier semestre de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3553 \$ CA pour 1 \$ US.

Produits

Trimestres clos les	28 février 2025	29 février 2024	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change ⁽¹⁾
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada	370 211	373 479	(0,9)	(0,9)	—
Secteur des télécommunications aux États-Unis	362 215	357 022	1,5	(4,5)	(21 406)
Cogeco Communications	732 426	730 501	0,3	(2,7)	(21 406)
Autres	20 821	21 407	(2,7)	(2,7)	—
Données consolidées	753 247	751 908	0,2	(2,7)	(21 406)

(1) L'incidence du taux de change est une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, y compris des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Semestres clos les	28 février 2025	29 février 2024	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change ⁽¹⁾
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada	747 477	749 927	(0,3)	(0,3)	—
Secteur des télécommunications aux États-Unis	723 644	728 263	(0,6)	(3,9)	(24 129)
Cogeco Communications	1 471 121	1 478 190	(0,5)	(2,1)	(24 129)
Autres	47 086	49 890	(5,6)	(5,6)	—
Données consolidées	1 518 207	1 528 080	(0,6)	(2,2)	(24 129)

(1) L'incidence du taux de change est une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, y compris des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025, les produits sont demeurés stables, tels qu'ils sont présentés, et ont diminué de 2,7 % selon un taux de change constant. Cette diminution selon un taux de change constant est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution du nombre d'abonnés au sein du secteur des télécommunications aux États-Unis, en particulier pour les services d'entrée de gamme, et la plus grande proportion de clients ne s'abonnant qu'aux services Internet. La diminution a été contrebalancée en partie par une meilleure combinaison de produits;
- la diminution des produits dans le secteur des télécommunications au Canada, principalement en raison de la baisse des produits par client découlant de la diminution du nombre d'abonnés aux services de vidéo et de téléphonie filaire étant donné qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet, ainsi que de la concurrence en matière de prix, facteurs contrebalancés en partie par l'impact cumulatif des ajouts d'abonnés au service Internet haute vitesse au cours des derniers exercices, qui découle notamment des projets d'expansion du réseau et de l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network (« NRBN »); et
- la diminution des produits au sein du secteur des médias en raison du fait que la dynamique concurrentielle du marché publicitaire en radio demeure difficile.

Pour le premier semestre de l'exercice 2025, les produits ont diminué de 0,6 % (2,2 % selon un taux de change constant). Cette diminution selon un taux de change constant est principalement attribuable à la baisse des produits dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, dans le secteur des médias et dans le secteur des télécommunications au Canada, en raison des mêmes facteurs que ceux indiqués ci-dessus.

Charges d'exploitation

Trimestres clos les	28 février 2025	29 février 2024	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada	177 719	174 720	1,7	1,4	(634)
Secteur des télécommunications aux États-Unis	184 506	190 672	(3,2)	(9,0)	(10 911)
Activités du siège social et éliminations	8 781	12 759	(31,2)	(31,3)	(13)
Cogeco Communications	371 006	378 151	(1,9)	(4,9)	(11 558)
Autres	25 336	25 975	(2,5)	(2,5)	—
Données consolidées	396 342	404 126	(1,9)	(4,8)	(11 558)

Semestres clos les	28 février 2025	29 février 2024	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada	355 507	354 814	0,2	—	(731)
Secteur des télécommunications aux États-Unis	367 123	383 743	(4,3)	(7,5)	(12 255)
Activités du siège social et éliminations	16 934	23 085	(26,6)	(26,7)	(12)
Cogeco Communications	739 564	761 642	(2,9)	(4,6)	(12 998)
Autres	50 654	52 623	(3,7)	(3,7)	—
Données consolidées	790 218	814 265	(3,0)	(4,5)	(12 998)

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025, les charges d'exploitation ont diminué de 1,9 % (4,8 % selon un taux de change constant). La diminution selon un taux de change constant découle principalement des initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité opérationnelle dans l'ensemble de la Société en raison de notre programme de transformation en cours, en plus des éléments suivants :

- la baisse des coûts liés aux services de vidéo découlant d'une diminution du nombre d'abonnements à la télévision dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, ainsi que le calendrier de certaines charges d'exploitation; facteurs partiellement contrebalancés par
- une augmentation des charges d'exploitation dans le secteur des télécommunications au Canada, notamment pour stimuler la croissance du nombre d'abonnés, qui tient à la hausse des coûts liés aux licences technologiques et au calendrier de certaines charges d'exploitation, et à l'acquisition de NRBN.

Pour le premier semestre de l'exercice 2025, les charges d'exploitation ont diminué de 3,0 % (4,5 % selon un taux de change constant). La diminution selon un taux de change constant est principalement attribuable aux initiatives de réduction des coûts et aux gains d'efficacité opérationnelle réalisés dans l'ensemble de la Société, à la baisse du nombre de clients du service de vidéo découlant d'une diminution du nombre d'abonnements à la télévision dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, ainsi qu'au calendrier de certaines charges d'exploitation, alors que les charges d'exploitation sont demeurées stables dans le secteur des télécommunications au Canada.

BAIIA ajusté

Trimestres clos les	28 février 2025	29 février 2024	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada	192 492	198 759	(3,2)	(2,8)	634
Secteur des télécommunications aux États-Unis	177 709	166 350	6,8	0,5	(10 495)
Activités du siège social et éliminations	(13 702)	(17 997)	23,9	23,9	13
Cogeco Communications	356 499	347 112	2,7	(0,1)	(9 848)
Autres	406	670	(39,4)	(39,4)	—
Données consolidées	356 905	347 782	2,6	(0,2)	(9 848)

Semestres clos les	28 février 2025	29 février 2024	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada	391 970	395 113	(0,8)	(0,6)	731
Secteur des télécommunications aux États-Unis	356 521	344 520	3,5	—	(11 874)
Activités du siège social et éliminations	(26 777)	(33 561)	20,2	20,2	12
Cogeco Communications	721 714	706 072	2,2	0,6	(11 131)
Autres	6 275	7 743	(19,0)	(19,0)	—
Données consolidées	727 989	713 815	2,0	0,4	(11 131)

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025, le BAIIA ajusté a augmenté de 2,6 % et est demeuré stable selon un taux de change constant, en raison principalement des initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité opérationnelle réalisés dans l'ensemble de la Société, comme il est expliqué ci-dessus, facteurs contrebalancés par la baisse des produits dans les secteurs des télécommunications aux États-Unis et au Canada, en plus de l'augmentation des charges d'exploitation dans le secteur des télécommunications au Canada.

Pour le premier semestre de l'exercice 2025, le BAIIA ajusté a augmenté de 2,0 % (0,4 % selon un taux de change constant). L'augmentation selon un taux de change constant est attribuable aux initiatives de réduction des coûts et aux gains d'efficacité opérationnelle réalisés dans l'ensemble de la Société, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des produits dans les secteurs des télécommunications aux États-Unis et au Canada, ainsi que dans le secteur des médias.

Dépenses d'investissement nettes

Trimestres clos les	28 février 2025			29 février 2024	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Secteur des télécommunications au Canada	74 108	(580)	73 528	106 345	(30,3)	(30,9)
Secteur des télécommunications aux États-Unis	80 402	(4 756)	75 646	62 855	27,9	20,4
Activités du siège social et éliminations	3 385	(7)	3 378	1 569	—	—
Cogeco Communications	157 895	(5 343)	152 552	170 769	(7,5)	(10,7)
Intensité du capital	21,6 %			23,4 %		
Autres	964	—	964	987	(2,3)	(2,3)
Données consolidées	158 859	(5 343)	153 516	171 756	(7,5)	(10,6)

Semestres clos les	28 février 2025			29 février 2024	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Secteur des télécommunications au Canada	148 269	(700)	147 569	194 181	(23,6)	(24,0)
Secteur des télécommunications aux États-Unis	154 129	(5 319)	148 810	118 708	29,8	25,4
Activités du siège social et éliminations	6 142	(11)	6 131	4 307	42,6	42,3
Cogeco Communications	308 540	(6 030)	302 510	317 196	(2,7)	(4,6)
Intensité du capital	21,0 %			21,5 %		
Autres	1 235	—	1 235	1 227	0,7	0,7
Données consolidées	309 775	(6 030)	303 745	318 423	(2,7)	(4,6)

Dépenses d'investissement nettes et intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau

Trimestres clos les	28 février 2025			29 février 2024	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Dépenses d'investissement nettes	157 895	(5 343)	152 552	170 769	(7,5)	(10,7)
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	15 573	(73)	15 500	24 390	(36,2)	(36,4)
Cogeco Communications	142 322	(5 270)	137 052	146 379	(2,8)	(6,4)
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽¹⁾	19,4 %			20,0 %		
Autres	964	—	964	987	(2,3)	(2,3)
Données consolidées	143 286	(5 270)	138 016	147 366	(2,8)	(6,3)

(1) L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, est un ratio non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Semestres clos les	28 février 2025			29 février 2024	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Dépenses d'investissement nettes	308 540	(6 030)	302 510	317 196	(2,7)	(4,6)
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	37 372	(89)	37 283	56 050	(33,3)	(33,5)
Cogeco Communications	271 168	(5 941)	265 227	261 146	3,8	1,6
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽¹⁾	18,4 %			17,7 %		
Autres	1 235	—	1 235	1 227	0,7	0,7
Données consolidées	272 403	(5 941)	266 462	262 373	3,8	1,6

(1) L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, est un ratio non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, les dépenses d'investissement nettes ont diminué de 7,5 % et de 2,7 % (10,6 % et 4,6 % selon un taux de change constant), respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- la baisse des dépenses dans le secteur des télécommunications au Canada, principalement attribuable à la diminution des dépenses d'investissement pour les achats d'équipement chez l'abonné et au calendrier de certaines initiatives; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation des dépenses dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, découlant essentiellement de la hausse des coûts liés à l'équipement chez l'abonné. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par le ralentissement de la construction en vue de l'expansion du réseau Internet haute vitesse.

En excluant les projets d'expansion du réseau, les dépenses d'investissement nettes ont diminué de 2,8 % au deuxième trimestre de l'exercice 2025 (6,3 % selon un taux de change constant), tandis qu'elles ont augmenté de 3,8 % (1,6 % selon un taux de change constant) pour le premier semestre de l'exercice 2025, excluant les projets d'expansion du réseau.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, le ratio d'intensité du capital de Cogeco Communications s'est établi à 21,6 % et à 21,0 %, respectivement, comparativement à 23,4 % et à 21,5 % pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La diminution du ratio d'intensité du capital pour les deux périodes est principalement attribuable à la baisse des dépenses d'investissement nettes, comme il est expliqué ci-dessus. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, le ratio d'intensité du capital, en excluant les projets d'expansion du réseau, de Cogeco Communications s'est établi à 19,4 % et à 18,4 %, respectivement, comparativement à 20,0 % et à 17,7 % pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

4.2 Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2025	29 février 2024	Variation	28 février 2025	29 février 2024	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
Frais d'acquisition, d'intégration et autres frais	6	275	(97,8)	1 309	454	—
Frais de restructuration	5 104	279	—	6 233	745	—
Coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords	3 534	4 862	(27,3)	5 298	7 482	(29,2)
Reprise des coûts liés aux litiges et aux décisions réglementaires	—	(4 194)	—	—	(4 194)	—
Profit sur transactions de cession-bail	—	—	—	(13 844)	—	—
	8 644	1 222	—	(1 004)	4 487	—

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits) ont augmenté de 7,4 millions \$, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des coûts engagés, principalement en ce qui a trait aux coûts additionnels liés à la nouvelle structure organisationnelle annoncée en mai 2024 et à d'autres initiatives d'optimisation des coûts entreprises au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2025; et
- la reprise, au cours de l'exercice précédent, d'une charge de 4,2 millions \$ comptabilisée à la suite de la nouvelle décision de la Commission du droit d'auteur publiée en janvier 2024 sur les taux de redevance pour la période allant de 2014 à 2018; partiellement contrebalancées par
- la diminution des coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords.

Pour le premier semestre de l'exercice 2025, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits) ont diminué de 5,5 millions \$, principalement en raison des facteurs suivants :

- un profit sans effet sur la trésorerie de 13,8 millions \$ comptabilisé au cours du premier trimestre de l'exercice 2025 dans le cadre de la vente d'un immeuble en Ontario que la Société a repris à bail pour une période de deux ans avec option de renouvellement pour une année supplémentaire; et
- la diminution des coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords; facteurs partiellement contrebalancés par
- l'augmentation des coûts engagés, principalement en ce qui a trait aux coûts additionnels liés à la nouvelle structure organisationnelle annoncée en mai 2024 et à d'autres initiatives d'optimisation des coûts entreprises; et
- la reprise, au cours de l'exercice précédent, d'une charge de 4,2 millions \$ comptabilisée à la suite de la nouvelle décision de la Commission du droit d'auteur publiée en janvier 2024 sur les taux de redevance pour la période allant de 2014 à 2018.

4.3 Amortissements

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, la dotation aux amortissements s'est chiffrée à 184,2 millions \$ et à 361,4 millions \$, respectivement, soit une augmentation de 11,8 % et de 11,1 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des immobilisations, de la modification de la répartition des actifs et de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien depuis l'exercice précédent.

4.4 Charges financières

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2025	29 février 2024	Variation	28 février 2025	29 février 2024	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	\$	\$	%
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives	73 456	73 664	(0,3)	145 799	144 067	1,2
Intérêts sur les obligations locatives	1 026	803	27,8	2 030	1 511	34,3
Perte à l'extinction d'une dette ⁽¹⁾	—	—	—	—	16 880	—
Profit net de change	(3 026)	(1 844)	64,1	(1 067)	(3 470)	(69,3)
Produits d'intérêts et autres produits	(2 845)	(1 871)	52,1	(5 594)	(4 068)	37,5
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif ⁽²⁾	(4 879)	(538)	—	(10 209)	(1 004)	—
Autres	1 359	594	—	1 930	1 186	62,7
Charges financières	65 091	70 808	(8,1)	132 889	155 102	(14,3)
Perte à l'extinction d'une dette ⁽¹⁾	—	—	—	—	(16 880)	—
Charges financières ajustées⁽³⁾	65 091	70 808	(8,1)	132 889	138 222	(3,9)

(1) Liée au remboursement anticipé de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et à la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023.

(2) Se rapportent principalement à la dette contractée pour l'achat de licences de spectre et la construction de certains réseaux.

(3) Les charges financières ajustées, qui excluent les profits/pertes liés à la modification et/ou l'extinction d'une dette, sont une mesure financière non définie par les Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025, les charges financières ont diminué de 8,1 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- la baisse de l'utilisation des facilités de crédit rotatif par rapport à l'exercice précédent; et
- la hausse des intérêts comptabilisés à l'actif, principalement en ce qui concerne la dette contractée pour l'achat de licences de spectre et la construction de certains réseaux; facteurs contrebalancés en partie par
- la hausse des charges d'intérêts à la suite de l'émission des billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions \$ en février 2024; et
- l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Pour le premier semestre de l'exercice 2025, les charges financières ont diminué de 14,3 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- la perte sans effet sur la trésorerie à l'extinction d'une dette de 16,9 millions \$ de l'exercice précédent comptabilisée à la suite du remboursement anticipé de 1,6 milliard \$ US de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et de la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023;
- la baisse de l'utilisation des facilités de crédit rotatif par rapport à l'exercice précédent; et
- la hausse des intérêts comptabilisés à l'actif, principalement attribuable à la dette contractée pour l'achat de licences de spectre et la construction de certains réseaux; facteurs contrebalancés en partie par
- la hausse des charges d'intérêts à la suite de l'émission des billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions \$ en février 2024; et
- l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Compte non tenu de la perte sans effet sur la trésorerie à l'extinction d'une dette à l'exercice précédent, les charges financières du premier semestre de l'exercice 2025 ont diminué de 3,9 %.

4.5 Impôts sur le résultat

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2025	29 février 2024	Variation	28 février 2025	29 février 2024	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	\$	\$	%
Exigibles	9 205	8 881	3,6	24 331	16 923	43,8
Différés	13 130	8 112	61,9	25 340	19 451	30,3
Impôts sur le résultat	22 335	16 993	31,4	49 671	36 374	36,6
Taux d'impôt effectif	22,6 %	15,3 %	47,7	21,2 %	15,9 %	33,3

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025, la charge d'impôts a augmenté de 31,4 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'incidence de l'impôt minimum mondial prévu dans le modèle du Pilier Deux et d'autres modifications récemment apportées aux lois fiscales, qui s'appliquent à la Société depuis le 1^{er} septembre 2024; partiellement contrebalancée par
- la diminution du bénéfice avant impôts sur le résultat.

La charge d'impôts du premier semestre de l'exercice 2025 a augmenté de 36,6 %, principalement en raison de l'incidence de l'impôt minimum mondial prévu dans le modèle du Pilier Deux et d'autres modifications récemment apportées aux lois fiscales, qui s'appliquent à la Société depuis le 1^{er} septembre 2024.

Les impôts exigibles ont augmenté au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2025 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux indiqués ci-dessus, contrebalancés en partie par un ajustement favorable comptabilisé au deuxième trimestre de l'exercice 2025 relativement à l'exercice précédent.

4.6 Bénéfice de la période

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et le bénéfice par action)	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2025	29 février 2024	Variation	28 février 2025	29 février 2024	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
Bénéfice de la période	76 610	93 930	(18,4)	185 006	192 659	(4,0)
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	18 172	23 997	(24,3)	47 981	58 538	(18,0)
Bénéfice de la période attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	58 438	69 933	(16,4)	137 025	134 121	2,2
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	20 329	24 346	(16,5)	47 550	64 384	(26,1)
Bénéfice de base par action	1,91	2,32	(17,7)	5,05	4,53	11,5
Bénéfice dilué par action	1,88	2,30	(18,3)	4,97	4,50	10,4
Bénéfice dilué par action ajusté	2,11	2,33	(9,4)	4,93	4,95	(0,4)

(1) Au 28 février 2025, la participation ne donnant pas le contrôle concerne sa participation d'environ 71,6 % dans le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de Cogeco Communications, en plus de la participation de 21 % de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») dans une filiale américaine de Cogeco Communications.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025, le bénéfice de la période et le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société ont diminué de 18,4 % et de 24,3 %, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse de la dotation aux amortissements;
- l'augmentation des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais; et
- l'augmentation de la charge d'impôts; partiellement contrebalancées par
- la baisse des charges financières; et
- l'incidence de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Pour le premier semestre de l'exercice 2025, le bénéfice de la période et le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société ont diminué de 4,0 % et de 18,0 %, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation de la dotation aux amortissements; et
- l'augmentation de la charge d'impôts; partiellement contrebalancées par
- la baisse des charges financières, attribuable à la perte sans effet sur la trésorerie à l'extinction d'une dette de 16,9 millions \$ de l'exercice précédent comptabilisée à la suite du remboursement anticipé de 1,6 milliard \$ US de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et de la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023;
- la baisse des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits) reflétant un profit avant impôts sans effet sur la trésorerie de 13,8 millions \$ comptabilisé au cours du premier trimestre de l'exercice 2025 dans le cadre d'une transaction de cession-bail d'un immeuble en Ontario; et
- l'incidence de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

De plus, la diminution du bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société pour le premier semestre de l'exercice 2025 reflète également l'incidence de la réduction de la participation dans Cogeco Communications à la suite d'une transaction de rachat d'actions en décembre 2023.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, qui exclut l'incidence des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits), ainsi que la perte sans effet sur la trésorerie à l'extinction d'une dette comptabilisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2024 (dans chaque cas déduction faite des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle), a diminué de 16,5 % et de 26,1 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

5. Résultats d'exploitation et financiers sectoriels

Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis.

5.1 Secteur des télécommunications au Canada

Résultats d'exploitation et financiers

Trimestres clos les	28 février 2025			29 février 2024	Variation	
	Données réelles ⁽¹⁾	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant ⁽²⁾	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	370 211	—	370 211	373 479	(0,9)	(0,9)
Charges d'exploitation	177 719	(634)	177 085	174 720	1,7	1,4
BAIIA ajusté	192 492	634	193 126	198 759	(3,2)	(2,8)
Marge du BAIIA ajusté ⁽³⁾	52,0 %			53,2 %		
Dépenses d'investissement nettes	74 108	(580)	73 528	106 345	(30,3)	(30,9)
Intensité du capital ⁽³⁾	20,0 %			28,5 %		

(1) Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,4298 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du deuxième trimestre de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3452 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) La marge du BAIIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. La marge du BAIIA ajusté est calculée en divisant le BAIIA ajusté par les produits, et l'intensité du capital est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes par les produits.

Semestres clos les	28 février 2025			29 février 2024	Variation	
	Données réelles ⁽¹⁾	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant ⁽²⁾	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	747 477	—	747 477	749 927	(0,3)	(0,3)
Charges d'exploitation	355 507	(731)	354 776	354 814	0,2	—
BAIIA ajusté	391 970	731	392 701	395 113	(0,8)	(0,6)
Marge du BAIIA ajusté ⁽³⁾	52,4 %			52,7 %		
Dépenses d'investissement nettes	148 269	(700)	147 569	194 181	(23,6)	(24,0)
Intensité du capital ⁽³⁾	19,8 %			25,9 %		

(1) Pour le premier semestre de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,4028 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du premier semestre de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3553 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) La marge du BAIIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. La marge du BAIIA ajusté est calculée en divisant le BAIIA ajusté par les produits, et l'intensité du capital est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes par les produits.

Produits

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, les produits ont diminué de 0,9 % et de 0,3 %, respectivement, tels qu'ils sont présentés et selon un taux de change constant, principalement en raison des facteurs suivants :

- la baisse des produits par client découlant de la diminution du nombre d'abonnés aux services de vidéo et de téléphonie filaire étant donné qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet, ainsi que de la concurrence en matière de prix; partiellement contrebalancée par
- le nombre plus élevé d'abonnés au service Internet, notamment en raison des projets d'expansion du réseau; et
- l'acquisition de NRBN conclue le 5 février 2024.

Charges d'exploitation

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025, les charges d'exploitation ont augmenté de 1,7 % (1,4 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des charges d'exploitation, notamment pour stimuler la croissance du nombre d'abonnés, qui tient à la hausse des coûts liés aux licences technologiques et au calendrier de certaines charges d'exploitation; et
- l'acquisition de NRBN; facteurs contrebalancés en partie par
- les initiatives de réduction des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle.

Pour le premier semestre de l'exercice 2025, les charges d'exploitation sont demeurées stables, telles qu'elles sont présentées et selon un taux de change constant, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des charges d'exploitation, notamment pour stimuler la croissance du nombre d'abonnés; et
- l'acquisition de NRBN; facteurs contrebalancés par
- les initiatives de réduction des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle; et
- un profit de 2,6 millions \$ à la cession de certaines immobilisations corporelles comptabilisé au cours du premier trimestre de l'exercice 2025.

BAlIA ajusté

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025, le BAlIA ajusté a diminué de 3,2 % (2,8 % selon un taux de change constant), principalement en raison de la baisse des produits et de la hausse des charges d'exploitation, notamment pour stimuler la croissance du nombre d'abonnés.

Pour le premier semestre de l'exercice 2025, le BAlIA ajusté a diminué de 0,8 % (0,6 % selon un taux de change constant), principalement en raison d'une baisse des produits, tandis que les charges d'exploitation sont demeurées stables.

Dépenses d'investissement nettes et intensité du capital

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, les dépenses d'investissement nettes ont diminué de 30,3 % et de 23,6 % (30,9 % et 24,0 % selon un taux de change constant), respectivement, essentiellement en raison de la diminution des dépenses d'investissement liées aux achats d'équipement chez l'abonné et du calendrier de certaines initiatives.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, le ratio d'intensité du capital s'est établi à 20,0 % et à 19,8 %, respectivement, comparativement à 28,5 % et à 25,9 % pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La diminution du ratio d'intensité du capital pour les deux périodes est principalement attribuable à la réduction des dépenses d'investissement, comme il est expliqué ci-dessus.

Statistiques sur les unités de service primaire et les abonnés

	28 février 2025	Ajouts nets (pertes nettes)		Ajouts nets (pertes nettes)	
		Trimestres clos les		Semestres clos les	
		28 février 2025	29 février 2024 ⁽¹⁾⁽²⁾	28 février 2025	29 février 2024 ⁽¹⁾⁽²⁾
Unités de service primaire⁽³⁾	1 865 624	(3 012)	[2 662]	(4 339)	[4 214]
Abonnés au service Internet	911 749	8 359	8 954	19 050	19 719
Abonnés au service de vidéo	590 269	(6 572)	[8 188]	(14 555)	[16 252]
Abonnés au service de téléphonie filaire	363 606	(4 799)	[3 428]	(8 834)	[7 681]

(1) Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2024, des ajustements ont été apportés aux unités de service primaire à la suite de la finalisation du calcul détaillé du nombre d'unités acquises dans le cadre de la récente acquisition de Niagara Regional Broadband Network, afin de les inclure. Ce changement a été appliqué aux chiffres comparatifs de façon rétrospective.

(2) Exclut 4 806 unités de service primaire d'ouverture (2 691 pour le service Internet, 223 pour le service de vidéo et 1 892 pour le service de téléphonie filaire) provenant de l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network au 5 février 2024.

(3) Les unités de service primaire excluent les abonnés au service de téléphonie mobile.

Unités de service primaire

Internet

Pour le deuxième trimestre et premier semestre de l'exercice 2025, les ajouts nets d'abonnés au service Internet de 8 359 et de 19 050, respectivement, sont attribuables aux nouveaux abonnés au sein des marques Cogeco et oxio, ainsi qu'aux nouveaux abonnés découlant de l'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile.

Vidéo

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, les pertes nettes d'abonnés au service de vidéo de 6 572 et de 14 555, respectivement, sont principalement attribuables aux changements continus des tendances de consommation vidéo, tandis qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet, facteur contrebalancé en partie par les ajouts dans les régions où il y a eu une expansion du réseau.

Téléphonie filaire

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, les pertes nettes d'abonnés au service de téléphonie filaire de 4 799 et de 8 834, respectivement, sont principalement attribuables au nombre plus élevé de clients qui sont passés uniquement aux services de téléphonie mobile, facteur contrebalancé en partie par les ajouts dans les régions où il y a eu une expansion du réseau.

Répartition des abonnés

Le 28 février 2025, 56 % des abonnés du secteur des télécommunications au Canada étaient abonnés à des duos ou à des trios de services.

Foyers câblés

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, le nombre de foyers câblés a augmenté de 6 028 et de 12 298, respectivement.

5.2 Secteur des télécommunications aux États-Unis

Résultats d'exploitation et financiers

Trimestres clos les	28 février 2025			29 février 2024		Variation	
	Données réelles ⁽¹⁾	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant ⁽²⁾	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%	
Produits	362 215	(21 406)	340 809	357 022	1,5	(4,5)	
Charges d'exploitation	184 506	(10 911)	173 595	190 672	(3,2)	(9,0)	
BAIIA ajusté	177 709	(10 495)	167 214	166 350	6,8	0,5	
Marge du BAIIA ajusté ⁽³⁾	49,1 %			46,6 %			
Dépenses d'investissement nettes	80 402	(4 756)	75 646	62 855	27,9	20,4	
Intensité du capital ⁽³⁾	22,2 %			17,6 %			

(1) Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,4298 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du deuxième trimestre de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3452 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) La marge du BAIIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. La marge du BAIIA ajusté est calculée en divisant le BAIIA ajusté par les produits, et l'intensité du capital est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes par les produits.

Semestres clos les	28 février 2025			29 février 2024	Variation	
	Données réelles ⁽¹⁾	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant ⁽²⁾	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	723 644	(24 129)	699 515	728 263	(0,6)	(3,9)
Charges d'exploitation	367 123	(12 255)	354 868	383 743	(4,3)	(7,5)
BAlIA ajusté	356 521	(11 874)	344 647	344 520	3,5	—
Marge du BAlIA ajusté ⁽³⁾	49,3 %			47,3 %		
Dépenses d'investissement nettes	154 129	(5 319)	148 810	118 708	29,8	25,4
Intensité du capital ⁽³⁾	21,3 %			16,3 %		

(1) Pour le premier semestre de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,4028 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du premier semestre de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3553 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) La marge du BAlIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. La marge du BAlIA ajusté est calculée en divisant le BAlIA ajusté par les produits, et l'intensité du capital est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes par les produits.

Produits

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025, les produits ont augmenté de 1,5 % (diminution de 4,5 % selon un taux de change constant). Pour le premier semestre de l'exercice 2025, les produits ont diminué de 0,6 % (3,9 % selon un taux de change constant). La diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution du nombre d'abonnés au sein du secteur, en particulier pour les services d'entrée de gamme, et la plus grande proportion de clients ne s'abonnant qu'aux services Internet; partiellement contrebalancées par
- une meilleure combinaison de produits.

En monnaie locale, les produits se sont chiffrés à 253,3 millions \$ US et à 516,1 millions \$ US, respectivement, comparativement à 265,4 millions \$ US et à 537,3 millions \$ US pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024.

Charges d'exploitation

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, les charges d'exploitation ont diminué de 3,2 % et de 4,3 % (9,0 % et 7,5 % selon un taux de change constant), respectivement. La diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la baisse des coûts liés aux services de vidéo découlant d'une diminution du nombre d'abonnements à la télévision;
- les initiatives de réduction des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle; et
- le calendrier de certaines charges d'exploitation.

BAlIA ajusté

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025, le BAlIA ajusté a augmenté de 6,8 % (0,5 % selon un taux de change constant). L'augmentation selon un taux de change constant est essentiellement attribuable aux initiatives de réduction des coûts et aux gains d'efficacité opérationnelle, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des produits.

Pour le premier semestre de l'exercice 2025, le BAlIA ajusté a augmenté de 3,5 % et est demeuré stable selon un taux de change constant, ce qui s'explique principalement par les mêmes raisons que celles indiquées ci-dessus.

En monnaie locale, le BAlIA ajusté s'est chiffré à 124,3 millions \$ US et à 254,3 millions \$ US, respectivement, comparativement à 123,7 millions \$ US et à 254,2 millions \$ US pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024.

Dépenses d'investissement nettes et intensité du capital

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 27,9 % et de 29,8 % (20,4 % et 25,4 % selon un taux de change constant), respectivement, principalement en raison de l'augmentation des coûts liés à des achats d'équipement chez l'abonné, partiellement contrebalancée par le ralentissement de la construction en vue de l'expansion du réseau Internet haute vitesse.

En monnaie locale, les dépenses d'investissement nettes se sont chiffrées à 56,3 millions \$ US et à 109,8 millions \$ US, respectivement, comparativement à 46,7 millions \$ US et à 87,6 millions \$ US pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, le ratio d'intensité du capital s'est établi à 22,2 % et à 21,3 %, respectivement, comparativement à 17,6 % et à 16,3 % pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024. L'augmentation du ratio d'intensité du capital pour les deux périodes s'explique principalement par la hausse des dépenses d'investissement, comme il est expliqué ci-dessus.

Statistiques sur les unités de service primaire et les abonnés

	28 février 2025	Ajouts nets (pertes nettes)		Ajouts nets (pertes nettes)	
		Trimestres clos les		Semestres clos les	
		28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Unités de service primaire⁽¹⁾	997 135	(15 355)	(10 966)	(32 860)	(31 884)
Abonnés au service Internet	632 836	(5 037)	(3 059)	(10 763)	(11 535)
Abonnés au service de vidéo	245 672	(7 112)	(5 206)	(15 639)	(13 942)
Abonnés au service de téléphonie filaire	118 627	(3 206)	(2 701)	(6 458)	(6 407)

(1) Les unités de service primaire excluent les abonnés au service de téléphonie mobile.

Unités de service primaire

Internet

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, les pertes nettes d'abonnés au service Internet de 5 037 et de 10 763, respectivement, dont 1 462 et 2 287 en Ohio, sont principalement attribuables aux facteurs suivants :

- un environnement hautement concurrentiel, surtout dans le cas des services Internet d'entrée de gamme; partiellement contrebalancé par
- une diminution des pertes nettes par rapport à l'exercice précédent en Ohio principalement attribuable à l'amélioration de la gestion des clients découlant des investissements effectués dans les infrastructures de réseau et du remplacement proactif du matériel IPTV des clients; et
- les nouveaux abonnés découlant de l'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile.

Vidéo

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, les pertes nettes d'abonnés au service de vidéo de 7 112 et de 15 639, respectivement, sont principalement attribuables aux facteurs suivants :

- la promotion continue des offres axées sur Internet et l'importance réduite accordée aux offres axées sur les services de vidéo comme produit individuel;
- les changements continus des tendances de consommation vidéo, tandis qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet; et
- les offres concurrentielles au sein du secteur, incluant les plateformes en ligne.

Téléphonie filaire

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, les pertes nettes d'abonnés au service de téléphonie filaire de 3 206 et de 6 458, respectivement, sont principalement attribuables aux facteurs suivants :

- la priorité continue accordée aux offres qui sont axées sur Internet; et
- le nombre plus élevé de clients qui sont passés uniquement aux services de téléphonie mobile.

Répartition des abonnés

Le 28 février 2025, 30 % des abonnés du secteur des télécommunications aux États-Unis étaient abonnés à des duos ou à des trios de services. Ce pourcentage a diminué par rapport aux années précédentes étant donné que notre stratégie est désormais axée sur les services Internet à marge plus élevée.

Foyers câblés

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, le nombre de foyers câblés a augmenté de 678 et de 3 886, respectivement.

6. Transactions entre parties liées

Au 28 février 2025, Cogeco détenait 28,4 % des actions de participation de Cogeco Communications, représentant 79,9 % des votes liés aux actions à droit de vote de Cogeco Communications.

Cogeco fournit à Cogeco Communications des services de direction et d'administration en vertu d'une convention de services de gestion (la « convention »). La méthode utilisée pour déterminer les honoraires de gestion se base sur les coûts engagés par Cogeco auxquels vient s'ajouter une marge raisonnable. La convention prévoit une provision pour ajustements futurs à la demande de Cogeco Communications ou de la Société, de temps à autre, sur la durée de la convention. Le tableau suivant présente les honoraires de gestion versés par Cogeco Communications.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$	\$	\$
Honoraires de gestion versés par Cogeco Communications	4 921	5 238	9 843	10 476

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par Cogeco Communications. Le tableau suivant présente le nombre d'options sur actions, d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement qui, au cours des semestres clos le 28 février 2025 et le 29 février 2024, ont été attribuées à ces hauts dirigeants, à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications, ainsi que le nombre d'unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco, et dont la valeur a été refacturée à Cogeco.

<i>(en nombre d'unités)</i>	Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024
Options sur actions	143 978	169 799
Unités d'actions incitatives	—	974
Unités d'actions liées au rendement	89 991	26 444
Unités d'actions différées	—	2 368

Le tableau suivant présente les montants que Cogeco Communications a facturés à Cogeco relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de Cogeco Communications attribuées à ces hauts dirigeants, et relativement aux unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$	\$	\$
Options sur actions	189	103	387	325
Unités d'actions incitatives	31	2	71	2
Unités d'actions liées au rendement	473	244	728	343
Unités d'actions différées	37	—	73	—
	730	349	1 259	670

Transaction de rachat d'actions au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024 – Rachat des participations de Rogers dans Cogeco et Cogeco Communications

Le 13 décembre 2023, Cogeco et Cogeco Communications ont conclu une série de transactions dans le cadre de la vente par Rogers Communications Inc. de la totalité de ses participations dans les deux sociétés à la CDPQ. Cogeco a racheté à des fins d'annulation 5 969 390 de ses actions subalternes à droit de vote auprès de la CDPQ pour un montant de 280,0 millions \$. Cogeco a vendu à Cogeco Communications 2 266 537 actions subalternes à droit de vote de sa participation dans Cogeco Communications pour un montant de 116,5 millions \$ et, à la CDPQ, 1 423 692 actions subalternes à droit de vote pour un montant de 73,2 millions \$, à la suite de la conversion et de l'annulation d'un nombre équivalent d'actions à droits de vote multiples de Cogeco Communications. Les 2 266 537 actions subalternes à droit de vote rachetées par Cogeco Communications l'ont été à des fins d'annulation.

7. Analyse des flux de trésorerie

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2025	29 février 2024	Variation	28 février 2025	29 février 2024	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	250 080	286 382	(12,7)	458 735	523 301	(12,3)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(161 173)	(275 622)	(41,5)	(298 400)	(428 976)	(30,4)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(42 592)	(14 953)	—	(101 534)	(374 818)	(72,9)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère	2 862	(240)	—	5 471	(873)	—
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	49 177	[4 433]	—	64 272	(281 366)	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	92 841	86 921	6,8	77 746	363 854	(78,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	142 018	82 488	72,2	142 018	82 488	72,2

7.1 Activités d'exploitation

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 12,7 % et de 12,3 %, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- la baisse des flux de trésorerie provenant des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie, principalement attribuable au calendrier des paiements des dettes fournisseurs et autres créiteurs ainsi qu'au calendrier des subventions reçues relativement aux projets d'expansion du réseau et au recouvrement des créances clients; et
- la hausse des impôts sur le résultat payés; facteurs contrebalancés en partie par
- la diminution des intérêts payés.

7.2 Activités d'investissement

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 41,5 % et de 30,4 %, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- les flux de trésorerie affectés à l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network, conclue à l'exercice précédent;
- un dépôt de 38,1 millions \$ payé à l'exercice précédent pour obtenir 99 licences de spectre dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz; et
- la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles.

De plus, la diminution pour le premier semestre de l'exercice 2025 s'explique aussi par le produit net de 16,5 millions \$ reçu dans le cadre d'une transaction de cession-bail d'un immeuble en Ontario au cours du premier trimestre de l'exercice 2025.

Acquisitions d'immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les paiements en trésorerie pour les acquisitions d'immobilisations corporelles présentés dans la section portant sur les investissements des tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie et les dépenses d'investissement nettes présentées à la sous-rubrique 4.1 « Performance consolidée ».

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les				Semestres clos les			
	28 février 2025	29 février 2024	Variation	Variation selon un taux de change constant	28 février 2025	29 février 2024	Variation	Variation selon un taux de change constant
	\$	\$	%	%	\$	\$	%	%
Acquisitions d'immobilisations corporelles	160 335	181 234	(11,5)		313 849	335 023	(6,3)	
Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de la période	(1 476)	(9 478)	(84,4)		(4 074)	(16 600)	(75,5)	
Dépenses d'investissement nettes	158 859	171 756	(7,5)	(10,6)	309 775	318 423	(2,7)	(4,6)

7.3 Activités de financement

Émission de titres d'emprunt et remboursement de la dette

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, les variations des flux de trésorerie liés à l'émission de titres d'emprunt et au remboursement de la dette s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les		Semestres clos les		Explications
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	
	\$	\$	\$	\$	
Augmentation de l'endettement bancaire	12 209	4 090	2 878	1 878	Liée au calendrier des besoins en fonds de roulement.
Augmentation (diminution) nette des facilités de crédit rotatif	(329 128)	(102 832)	(297 307)	53 807	Principalement liée au remboursement de montants prélevés aux termes de la facilité de crédit à terme rotatif de Cogeco Communications au moyen du produit net de l'émission de billets garantis de premier rang, série 3, d'un montant de 325 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2025.
Émission de titres d'emprunt à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	323 421	345 250	323 421	2 001 458	Principalement liée à l'émission de billets garantis de premier rang, série 3, d'un montant de 325 millions \$ en février 2025. L'émission de titres d'emprunt effectuée à l'exercice précédent était liée à l'émission de deux emprunts à terme B, soit un emprunt de 775 millions \$ US d'une durée de sept ans et un emprunt de 475 millions \$ US d'une durée de cinq ans, dans le cadre du refinancement des facilités de crédit de premier rang en septembre 2023, et à l'émission des billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions \$ en février 2024 et à la conclusion de la facilité de crédit à terme non rotatif d'un montant de 75 millions \$ en décembre 2023.
Remboursement des billets et des facilités de crédit	(9 636)	(3 991)	(51 832)	(2 133 206)	Principalement liée au rachat des billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 25 millions \$ US à l'échéance en septembre 2024 et aux remboursements trimestriels sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et sur la facilité de crédit à terme non rotatif d'un montant de 75 millions \$. Le remboursement de l'exercice précédent était principalement lié au remboursement de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang en septembre 2023.
Remboursement des obligations locatives	(3 606)	(2 472)	(6 640)	(4 572)	Résultat comparable.
Augmentation des coûts de transaction différés	—	(119)	—	(1 920)	Liée à la modification apportée au cours de l'exercice précédent à la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023.
	(6 740)	239 926	(29 480)	(82 555)	

Dividendes

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2025, un dividende déterminé trimestriel de 0,922 \$ par action a été versé aux porteurs d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote, pour un total de 8,7 millions \$, comparativement à un dividende déterminé trimestriel de 0,854 \$ par action, ou 8,1 millions \$, au deuxième trimestre de l'exercice 2024. Le versement de dividendes au premier semestre de l'exercice 2025 a totalisé 1,844 \$ par action, ou 17,3 millions \$, comparativement à 1,708 \$ par action, ou 21,3 millions \$, à l'exercice précédent.

De plus, les dividendes sur actions subalternes à droit de vote versés par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle se sont élevés à 27,6 millions \$ et à 55,3 millions \$ pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, respectivement, comparativement à 25,6 millions \$ et à 50,0 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Rachat à des fins d'annulation d'actions subalternes à droit de vote auprès de la CDPQ et cession d'actions de Cogeco Communications à la CDPQ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024

Le 13 décembre 2023, à la suite d'une transaction de rachat d'actions, Cogeco a racheté à des fins d'annulation 5 969 390 de ses actions subalternes à droit de vote auprès de la CDPQ pour un montant de 280,0 millions \$ et a parallèlement vendu à la CDPQ 1 423 692 actions subalternes à droit de vote de sa participation dans Cogeco Communications pour un montant de 73,2 millions \$.

7.4 Flux de trésorerie disponibles

Trimestres clos les	28 février 2025 ⁽¹⁾	29 février 2024 ⁽²⁾	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽³⁾	Incidence du taux de change ⁽³⁾
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
BALIA ajusté	356 905	347 782	2,6	(0,2)	(9 848)
Paieement fondé sur des actions	(1 096)	4 369	—		
Produit des transactions de cession-bail et des autres cessions d'immobilisations corporelles ⁽²⁾	931	1 644	(43,4)		
Profit sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles	(1 178)	(471)	—		
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations	351	224	56,7		
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	(8 644)	(1 222)	—		
Charges financières	(65 091)	(70 808)	(8,1)		
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme ⁽⁴⁾	2 297	2 059	11,6		
Impôts exigibles	(9 205)	(8 881)	3,6		
Dépenses d'investissement nettes	(158 859)	(171 756)	(7,5)		
Remboursement des obligations locatives	(3 606)	(2 472)	45,9		
Flux de trésorerie disponibles⁽²⁾	112 805	100 468	12,3	10,5	(1 760)
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau⁽²⁾	128 378	124 858	2,8	1,4	(1 833)

(1) Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,4298 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

(3) Les données du deuxième trimestre de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3452 \$ CA pour 1 \$ US.

(4) Inclus dans les charges financières.

Semestres clos les	28 février 2025 ⁽¹⁾	29 février 2024 ⁽²⁾	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽³⁾	Incidence du taux de change ⁽³⁾
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
BAIIA ajusté	727 989	713 815	2,0	0,4	(11 131)
Paieement fondé sur des actions	2 322	4 868	(52,3)		
Produit des transactions de cession-bail et des autres cessions d'immobilisations corporelles ⁽²⁾	20 553	1 899	—		
Profit sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles, incluant les transactions de cession-bail ⁽⁴⁾	(17 635)	(584)	—		
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations	829	425	95,1		
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres (frais) profits ⁽⁴⁾	1 004	(4 487)	—		
Charges financières	(132 889)	(155 102)	(14,3)		
Perte à l'extinction d'une dette ⁽⁵⁾	—	16 880	—		
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme ⁽⁵⁾	3 829	4 750	(19,4)		
Impôts exigibles	(24 331)	(16 923)	43,8		
Dépenses d'investissement nettes	(309 775)	(318 423)	(2,7)		
Remboursement des obligations locatives	(6 640)	(4 572)	45,2		
Flux de trésorerie disponibles⁽²⁾	265 256	242 546	9,4	8,6	(1 964)
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau⁽²⁾	302 628	298 596	1,4	0,7	(2 053)

(1) Pour le premier semestre de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,4028 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

(3) Les données du premier semestre de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3553 \$ CA pour 1 \$ US.

(4) Comprend un profit sans effet sur la trésorerie de 13,8 millions \$ comptabilisé au cours du premier trimestre de l'exercice 2025 dans le cadre de la vente d'un immeuble en Ontario que la Société a repris à bail pour une période de deux ans avec option de renouvellement pour une année supplémentaire. Sur une base nette, le profit sans effet sur la trésorerie de 13,8 millions \$ n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie disponibles.

(5) Inclus dans les charges financières.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025, les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 12,3 % (10,5 % selon un taux de change constant). Cette variation selon un taux de change constant est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution des dépenses d'investissement nettes dans le secteur des télécommunications au Canada, contrebalancée en partie par l'augmentation des dépenses d'investissement nettes dans le secteur des télécommunications aux États-Unis; et
- la diminution des charges financières; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais.

Pour le premier semestre de l'exercice 2025, les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 9,4 % (8,6 % selon un taux de change constant). Cette variation selon un taux de change constant est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :

- le produit net de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit net de 16,5 millions \$ reçu dans le cadre d'une transaction de cession-bail d'un immeuble en Ontario au cours du premier trimestre de l'exercice 2025;
- la diminution des dépenses d'investissement nettes dans le secteur des télécommunications au Canada, contrebalancée en partie par l'augmentation des dépenses d'investissement nettes dans le secteur des télécommunications aux États-Unis; et
- la baisse des charges financières, déduction faite de la perte avant impôt sans effet sur la trésorerie de 16,9 millions \$ à l'extinction d'une dette comptabilisée à l'exercice précédent, au cours du premier trimestre de l'exercice 2024; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation des impôts exigibles; et
- l'augmentation des coûts de restructuration engagés, inclus dans les *frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres (frais) profits*.

En excluant les projets d'expansion du réseau, les flux de trésorerie disponibles pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025 se sont chiffrés à 128,4 millions \$ et à 302,6 millions \$ (126,5 millions \$ et 300,6 millions \$ selon un taux de change constant), respectivement, soit une hausse de 2,8 % et de 1,4 % (1,4 % et 0,7 % selon un taux de change constant), respectivement, comparativement à 124,9 millions \$ et à 298,6 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

7.5 Déclaration de dividendes

Au cours de sa réunion du 9 avril 2025, le conseil d'administration de Cogeco a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,922 \$ par action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 7 mai 2025 aux actionnaires inscrits en date du 23 avril 2025. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. Ainsi, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

8. Situation financière

8.1 Fonds de roulement

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco maintient généralement un fonds de roulement déficitaire, compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de l'endettement bancaire, en raison de créances clients et autres débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, alors que les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont généralement payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus.

	28 février 2025	31 août 2024	Variation	Explications
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	142 018	77 746	64 272	Se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».
Créances clients et autres débiteurs	164 205	131 929	32 276	Principalement liée au calendrier de recouvrement des créances clients et autres débiteurs, combiné à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Impôts sur le résultat à recevoir	19 362	16 073	3 289	Non significative.
Charges payées d'avance et autres	51 989	40 857	11 132	Principalement liée à la hausse des montants payés d'avance dans le cadre de conventions de services annuelles.
Instruments financiers dérivés	13 246	3 875	9 371	Principalement liée aux tranches de swaps de taux d'intérêt échéant en octobre 2025, qui ont été reclassées dans la tranche courante, partiellement contrebalancées par celles qui sont venues à échéance en novembre 2024.
	390 820	270 480	120 340	
Passifs courants				
Endettement bancaire	18 277	15 399	2 878	Se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	321 298	376 444	(55 146)	Principalement liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs, facteur contrebalancé en partie par l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Provisions	39 953	58 882	(18 929)	Principalement liée au paiement de frais de restructuration comptabilisés antérieurement dans le cadre de la structure organisationnelle annoncée en mai 2024.
Passifs d'impôts sur le résultat	13 368	8 679	4 689	Non significative.
Passifs sur contrat et autres passifs	58 894	61 736	(2 842)	Non significative.
Subventions gouvernementales reçues d'avance	5 054	8 740	(3 686)	Non significative.
Instruments financiers dérivés	10	240	(230)	Non significative.
Tranche courante de la dette à long terme	363 288	370 108	(6 820)	Principalement liée au rachat de billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 25 millions \$ US en septembre 2024, contrebalancé en partie par l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
	820 142	900 228	(80 086)	
Fonds de roulement déficitaire	(429 322)	(629 748)	200 426	

8.2 Autres variations importantes

	28 février 2025	31 août 2024	Variation	Explications
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	
Actifs non courants				
Immobilisations corporelles	3 445 252	3 340 793	104 459	Principalement liée aux dépenses d'investissement effectuées au cours du premier semestre de l'exercice 2025 et à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, facteurs contrebalancés en partie par la dotation à l'amortissement pour la période.
Immobilisations incorporelles	3 969 747	3 837 794	131 953	Principalement liée à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien et aux intérêts inscrits à l'actif en lien avec des licences de spectre, facteurs partiellement contrebalancés par l'amortissement pour la période.
Goodwill	2 263 925	2 132 661	131 264	Principalement liée à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Instruments financiers dérivés	27 328	46 539	(19 211)	Principalement liée aux tranches de swaps de taux d'intérêt échéant en octobre 2025 classées dans la tranche courante et aux variations des taux d'intérêt du marché.
Passifs non courants				
Dette à long terme	4 844 968	4 594 057	250 911	Principalement liée à l'émission de billets garantis de premier rang, série 3, d'un montant de 325 millions \$ en février 2025 et à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, facteurs contrebalancés en partie par le remboursement net des facilités de crédit à terme rotatif au cours de l'exercice 2025 et les remboursements trimestriels sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et sur la facilité de crédit à terme non rotatif d'un montant de 75 millions \$.
Passifs d'impôts différés	922 214	867 944	54 270	Principalement liée au calendrier des différences temporaires et à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

9. Ressources en capital et liquidités

9.1 Structure du capital

Le tableau suivant résume les liquidités disponibles de la Société.

	Au 28 février 2025	Au 31 août 2024
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	142 018	77 746
Trésorerie avec restrictions d'utilisation ⁽¹⁾	(5 054)	(8 740)
Montants disponibles en vertu des facilités de crédit rotatif ⁽²⁾	1 083 485	787 426
Liquidités disponibles⁽³⁾	1 220 449	856 432

(1) Inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie (se reporter à la note 15 C) des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société).

(2) Montants totaux disponibles de 750 millions \$ et de 100 millions \$ en vertu des facilités de crédit à terme rotatif et de 250 millions \$ US en vertu de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang (se reporter à la note 16 A) des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société).

(3) Les liquidités disponibles sont une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Les clauses restrictives financières liées à l'endettement de Cogeco se fondent principalement sur le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté calculé en fonction du BAIIA ajusté de sa filiale Cogeco Média, ainsi que des dividendes et honoraires de gestion reçus de Cogeco Communications, déduction faite des dépenses du siège social.

Cogeco Communications

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de Cogeco Communications.

	28 février 2025	31 août 2024
Coût moyen pondéré de l'endettement ⁽¹⁾	5,4 %	5,6 %
Durée moyenne pondérée : dette à long terme (en années)	4,7	4,8
Ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté ⁽²⁾⁽³⁾	3,4	3,3
Ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées ⁽²⁾⁽³⁾	5,7	5,5

(1) Exclut l'amortissement des coûts de transaction différés et les commissions d'engagement, mais inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt.

(2) Le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté et le ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées sont des mesures de gestion du capital. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

(3) Calculé sur les douze derniers mois. L'endettement net reflète la dette libellée en dollars américains convertie selon le taux de change en vigueur à la fin de la période, et le BAIIA ajusté et les charges financières ajustées reflètent le taux de change moyen pour la période de douze mois correspondante.

9.2 Données liées aux actions en circulation

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco au 31 mars 2025. Se reporter à la note 13 A) des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour obtenir de plus amples renseignements.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Nombre d'actions	Montant \$
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	1 602 217	10
Actions subalternes à droit de vote	8 040 562	64 347

9.3 Financement

Le 6 février 2025, Cogeco Communications a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 325 millions \$, portant intérêt à 4,743 % et arrivant à échéance en février 2035, afin de financer de manière anticipée ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions \$ US arrivant à échéance en juin 2025. Entre-temps, Cogeco Communications a affecté le produit net du placement au remboursement de dettes existantes et à d'autres besoins généraux de l'entreprise. Les billets garantis de premier rang sont des titres de créance directs et non subordonnés garantis de Cogeco Communications et sont de rang égal par rapport à toutes les autres créances de premier rang garanties de Cogeco Communications.

9.4 Notations de Cogeco Communications

Au 28 février 2025	S&P	DBRS	Moody's
Cogeco Communications			
Billets garantis de premier rang	BBB-	BBB (faible)(stable)	SN
Billets non garantis de premier rang	BB+	BB (élevée)(stable)	SN
Notation à titre de société émettrice	BB+ (perspective négative)	BB (élevée)(stable)	SN
Filiales américaines			
Facilités de crédit de premier rang	BB	SN	B1 (perspective négative)
Notation à titre de société émettrice	BB (perspective négative)	SN	B1 (perspective négative)

SN : sans notation

9.5 Gestion des risques financiers

La direction a pour objectif de protéger la Société et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de marché, qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de 2024 de la Société.

Risque de crédit

La notation la plus faible des contreparties aux conventions liées aux instruments financiers dérivés au 28 février 2025 est de « A » selon les services de notation de Standard & Poor's (« S&P »). La direction surveille son exposition aux institutions financières, principalement sous la forme de dépôts, de dérivés et d'engagements liés à des facilités de crédit rotatif.

Risque de liquidité

Le tableau suivant présente le montant utilisé et le solde disponible aux termes des facilités de crédit rotatif de la Société et de Cogeco Communications au 28 février 2025.

	Montant total	Montant utilisé	Solde disponible
Société			
Facilité de crédit à terme rotatif	100,0 millions \$	75,4 millions \$	24,6 millions \$
Cogeco Communications			
Facilité de crédit à terme rotatif	750,0 millions \$	47,8 millions \$	702,2 millions \$
Facilité de crédit rotatif garantie de premier rang - filiales américaines	361,0 millions \$ (250,0 millions \$ US)	4,3 millions \$ (3,0 millions \$ US)	356,7 millions \$ (247,0 millions \$ US)

Risque de taux d'intérêt

Le 28 février 2025, la totalité de la dette à long terme de la Société et de Cogeco Communications portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit à terme rotatif et de la facilité de crédit à terme non rotatif de la Société, ainsi que de la facilité de crédit à terme rotatif et des facilités de crédit de premier rang de Cogeco Communications, lesquels sont assujettis à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable et pour atténuer l'incidence des variations des taux d'intérêt, la filiale américaine de Cogeco Communications a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt fixe. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 28 février 2025.

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé ⁽¹⁾	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie ⁽²⁾	550 millions \$ US	Taux SOFR à terme	3,82 % - 4,18 %	Février 2027 à février 2029	Emprunt à terme B garanti de premier rang - tranche 3
Flux de trésorerie	800 millions \$ US	Taux SOFR à terme assorti d'un taux plancher de 39 points de base	1,17 % - 1,44 %	Octobre 2025 à juillet 2027	Emprunt à terme B garanti de premier rang - tranche 2

(1) Les couvertures ont pour effet de convertir le taux de base variable SOFR en des taux fixes, plus l'écart de crédit applicable.

(2) Des swaps de taux d'intérêt d'un montant de 250 millions \$ US sont arrivés à échéance en novembre 2024, et en décembre 2024, de nouveaux swaps de taux d'intérêt fixes du même montant, assortis d'échéances allant de février 2028 à février 2029 et de taux d'intérêt allant de 3,82 % à 3,85 %, ont été conclus.

Une augmentation (diminution) de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte des facilités à taux d'intérêt variables entraînerait une hausse (baisse) d'approximativement 12,7 millions \$ des charges financières annuelles de la Société en fonction de la dette et des conventions de swaps existantes au 28 février 2025.

Risque de change

Cogeco Communications est exposée au risque de change lié au remboursement, en juin 2025, de ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions \$ US. Pour réduire ce risque, Cogeco Communications a conclu des contrats de change à terme après le deuxième trimestre de l'exercice 2025 pour couvrir en partie son exposition.

9.6 Monnaies étrangères

Les taux moyens en vigueur au cours des trimestres et des semestres clos le 28 février 2025 et le 29 février 2024 utilisés pour la conversion des résultats d'exploitation du secteur des télécommunications aux États-Unis s'établissaient comme suit :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$	\$	\$
Dollar américain par rapport au dollar canadien	1,4298	1,3452	1,4028	1,3553

9.7 Obligations contractuelles, éventualités et garanties

Un résumé des obligations contractuelles, éventualités et garanties significatives de la Société figure dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2024, disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, et à l'adresse corpo.cogeco.com. Le paragraphe qui suit constitue une mise à jour au sujet des obligations contractuelles, éventualités et garanties décrites dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2024.

Tarifs définitifs pour les services d'accès Internet de gros groupés

Le 27 mars 2025, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'un fournisseur Internet fondé sur les services de gros en vue d'obtenir l'autorisation d'interjeter appel de la Décision de télécom 2021-181 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), dans laquelle le CRTC annulait les réductions des tarifs de gros qu'il avait imposées dans une décision de 2019 et rétablissait définitivement, avec certains ajustements, les tarifs provisoires établis en 2016. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque ».

10. Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») est un processus conçu de façon à fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, relativement à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les Normes IFRS de comptabilité. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats (« CPCI ») et du CIIF, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco est fondé sur les critères indiqués dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont évalué la conception des CPCI et du CIIF de la Société au 28 février 2025 et ont conclu que ces derniers étaient adéquats. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre et du semestre clos le 28 février 2025.

11. Incertitudes et principaux facteurs de risque

Une description détaillée des incertitudes et des principaux facteurs de risque auxquels est exposée Cogeco figure dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2024, disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, et à l'adresse corpo.cogeco.com. La mise à jour qui suit devrait être lue en parallèle avec les incertitudes et les principaux facteurs de risque décrits dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2024, qui sont intégrés par renvoi dans les présentes.

Évolution de la conjoncture économique

L'imposition de tarifs douaniers, d'autres conditions commerciales ou de mesures de protection gouvernementales pourrait nuire au contexte macroéconomique dans son ensemble et faire en sorte que les clients réduisent ou reportent des dépenses discrétionnaires, ce qui aurait une incidence sur l'acquisition de nouveaux services ou sur les volumes d'utilisation, et envisagent le remplacement de services par des solutions à moindre prix. Les tensions commerciales pourraient aussi entraîner une hausse des coûts et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. L'incidence économique globale demeure incertaine et dépendra de l'importance et de la durée des tarifs commerciaux, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable significative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société, y compris ses projections financières.

Faits nouveaux liés à des questions réglementaires et législatives

Canada

Cadre de réglementation entourant les services d'accès haute vitesse de gros

Le 13 août 2024, le CRTC a publié la Politique réglementaire de télécom CRTC 2024-180, Concurrence sur les marchés canadiens des services Internet (« PRT 2024-180 »), qui met à jour son cadre de fourniture des services filaires de gros réglementés. Cette décision oblige les plus grandes sociétés de téléphonie du Canada, soit Bell Canada, Telus Communications Inc. (« Telus ») et SaskTel, à fournir un accès de gros groupé à leurs installations par fibre jusqu'aux locaux des abonnés (« FTTP ») partout au Canada d'ici le 13 février 2025. Les entreprises de câblodistribution, y compris Cogeco Communications, continuent d'être tenues de fournir un accès de gros à leurs installations hybrides de fibre et de câble coaxial. Cependant, elles n'ont pas l'obligation de fournir un accès de gros à leurs installations FTTP. De plus, la décision interdit aux sociétés de téléphonie et aux entreprises de câblodistribution titulaires, y compris leurs marques et leurs sociétés liées, d'utiliser les services d'accès haute vitesse (« AHV ») de gros groupés sur leurs territoires de desserte des services filaires traditionnels. Les titulaires peuvent toutefois accéder à des services AHV de gros groupés en dehors du territoire. La décision n'a pas établi de tarifs provisoires ou définitifs pour les services de gros, bien que le CRTC ait émis des tarifs FTTP provisoires le 25 octobre 2024, les tarifs définitifs pour la FTTP et les autres technologies d'accès devant être publiés en 2025. Enfin, en vertu de la décision, le mandat de Cogeco Communications de continuer à fournir des services d'accès de gros dégroupés est maintenu, le statut à long terme du régime d'accès dégroupé étant assujéti à une décision subséquente du Conseil.

Le 6 novembre 2024, en réponse à une requête de Bell Canada contestant la décision de télécom 2023-358 (« DT 2023-358 ») du CRTC, qui obligeait temporairement les entreprises de services locaux titulaires à fournir l'accès à leurs installations FTTP au moyen de services AHV groupés au sein de leurs territoires de desserte en Ontario et au Québec, la gouverneure en conseil du Canada a publié le décret C.P. 2024-1172 intitulé *Décret renvoyant au CRTC la décision de télécom CRTC 2023-358* (« décret du Cabinet »), qui demande au CRTC de réexaminer l'interdiction pour Bell Canada, Telus, Rogers Communications Inc. (« Rogers ») et leurs filiales d'utiliser les services de gros groupés FTTP imposés par la réglementation en Ontario et au Québec en vertu du régime d'accès temporaire aux installations par fibre jusqu'aux locaux des abonnés établi par la DT 2023-358. Bien que le décret n'oblige pas le CRTC à mettre en œuvre cette interdiction, le Cabinet y présente ses préoccupations quant aux investissements futurs et récurrents et à la viabilité des petits fournisseurs et des fournisseurs régionaux de services Internet. Le décret du Cabinet ne porte que sur la DT 2023-358 et ne s'applique pas à la décision finale et complète plus récente du CRTC, la PRT 2024-180. Le 3 décembre 2024, Telus a déposé une demande de révision judiciaire du décret du Cabinet en vertu de la *Loi sur les Cours fédérales*, dans laquelle elle demande à la Cour fédérale d'annuler le décret du Cabinet.

Le 7 novembre 2024, Cogeco Communications, de concert avec les Opérateurs de réseaux concurrentiels canadiens et Bragg Communications Inc., faisant affaire sous le nom Eastlink (« Eastlink »), a déposé une demande priant le CRTC de réviser et de modifier la PRT 2024-180 et d'interdire à Bell Canada, Telus, Rogers et leurs filiales d'utiliser les services AHV de gros obligatoires, et ce, pour toute technologie et partout au pays. D'autres demandes de révision et de modification de la PRT 2024-180 appuyant cette interdiction ont aussi été déposées par Rogers et TekSavvy Solutions Inc. À la lumière de ces faits nouveaux, le CRTC a entrepris des procédures distinctes pour réexaminer la DT 2023-358 et pour examiner les différentes demandes de révision et de modification de la PRT 2024-180. Le 3 février 2025, le CRTC a déterminé qu'il ne modifierait pas la DT 2023-358, mais qu'il se prononcerait sur les diverses demandes de révision et de modification de la PRT 2024-180 d'ici l'été 2025.

Le 9 novembre 2024, Cogeco Communications, de concert avec les Opérateurs de réseaux concurrentiels canadiens, Eastlink et SaskTel, a déposé une requête auprès du Cabinet fédéral, demandant que la PRT 2024-180 soit modifiée pour interdire aux trois principales entreprises de télécommunications au Canada d'utiliser les services AHV de gros obligatoires, et ce, pour toute technologie et partout au pays.

L'incapacité du CRTC ou de la gouverneure en conseil à modifier la PRT 2024-180 pour exclure les trois principales entreprises de télécommunications nationales du Canada de l'accès aux services AHV de gros obligatoires pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Appels de la décision rendue par le CRTC en 2021 sur les tarifs de gros pour les services Internet

Le 27 mai 2021, le CRTC a publié la Décision de télécom 2021-181, dans laquelle il a statué sur les demandes des entreprises de câblodistribution (y compris Cogeco Communications) et des entreprises de télécommunications de révision et de modification de l'Ordonnance de télécom 2019-288. Dans l'Ordonnance de télécom 2019-288, le CRTC a établi des tarifs définitifs pour les services d'accès Internet haute vitesse de gros groupés de Cogeco Connexion qui étaient considérablement moins élevés que les tarifs provisoires établis en octobre 2016, et il a ordonné que leur application soit rétroactive au 31 mars 2016. Dans la Décision de télécom 2021-181, le CRTC a annulé les réductions tarifaires de 2019 et a rendu définitifs les tarifs provisoires qu'il avait précédemment établis en 2016, avec certains ajustements. Le 28 juillet 2021,

un fournisseur Internet fondé sur les services de gros a demandé l'autorisation d'interjeter appel de la Décision de télécom 2021-181 auprès de la Cour d'appel fédérale, qui a été accordée le 15 septembre 2021. Le 22 juillet 2024, la Cour d'appel fédérale a rejeté l'appel. Le 30 septembre 2024, le même fournisseur Internet fondé sur les services de gros a demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision de la Cour d'appel fédérale devant la Cour suprême du Canada. Le 27 mars 2025, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'autorisation d'appel.

Spectre

Le 6 mars 2025, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE ») a lancé une consultation sur les bandes de spectre de 26 GHz et de 38 GHz, que l'on appelle également le « spectre des ondes millimétriques ». Ces bandes permettront l'expansion des réseaux 5G et le déploiement futur de services 6G. La consultation vise à solliciter des commentaires sur la réattribution d'une partie de la bande de 26 GHz en vue d'une utilisation flexible (mobile et fixe), sur le processus de mise aux enchères pour les bandes de 26 GHz et de 38 GHz et sur le processus de délivrance de licences locales non concurrentielles dans la bande de 26 GHz. ISDE est notamment d'avis que des mesures favorables à la concurrence s'imposent pour la mise aux enchères proposée des ondes millimétriques et sollicite des commentaires sur l'utilisation d'un plafonnement transversal.

Le 7 mars 2025, ISDE a publié la *Décision sur un cadre des droits et modifications aux conditions de licences applicables à certaines licences de spectre utilisées pour fournir des services mobiles commerciaux dans les bandes inférieures à 10 GHz*, qui vise à garantir que les droits de licence de spectre sont appliqués de manière équitable et cohérente dans toutes les bandes. Les droits prendront effet le 1^{er} avril 2026 et seront calculés d'après la quantité de spectre autorisée (MHz) ainsi que de la population de la zone de desserte autorisée, au moyen d'un système de droits à trois taux qui tient compte des avoirs en licences du titulaire. Cette décision entraînera une augmentation des droits annuels du spectre que Cogeco Communications verse à ISDE, mais son incidence financière à court terme ne devrait pas être significative pour Cogeco Communications, puisque la durée initiale de la majorité (plus de 80 %) des licences de spectre que détient Cogeco Communications s'étend jusqu'en 2041, et que les droits annuels ne s'appliquent pas durant cette période.

Consultation du CRTC sur les dynamiques du marché de la radiodiffusion

Le 9 janvier 2025, le CRTC a publié l'Avis de consultation CRTC 2025-2, *La voie à suivre – Travailler à l'établissement d'un système canadien de radiodiffusion durable*. Cette instance examinera les dynamiques du marché entre les entreprises de programmation, les entreprises de distribution de radiodiffusion (« EDR ») et les services en ligne pour assurer la pérennité et la croissance du système canadien de radiodiffusion. Elle examinera également l'efficacité des outils réglementaires existants, y compris le Code sur la vente en gros et les processus de règlement des différends du CRTC, qui sont utilisés par les EDR (y compris Cogeco Communications) et les entreprises de programmation dans les négociations pour la fourniture et la distribution de services de programmation. Une audience publique est prévue le 18 juin 2025.

Consultation du CRTC sur la modernisation des politiques régissant la radiodiffusion et la diffusion audio en continu

Le 20 février 2025, le CRTC a publié l'Avis de consultation CRTC 2025-52, *La voie à suivre – Soutenir le contenu audio canadien et autochtone*. Cette procédure vise à mettre à jour la définition des pièces musicales canadiennes et à définir la musique vocale de langue française. Le CRTC se penchera également sur les exigences en matière de contenu canadien et de langue française pour les entreprises de radio traditionnelle (incluant les 21 stations de radio de Cogeco Média), et déterminera si de nouvelles mesures doivent être envisagées pour encourager les radiodiffuseurs à offrir du temps d'antenne à la musique d'artistes émergents et autochtones, y compris d'éventuelles nouvelles exigences en matière de présentation et de dépenses. Le CRTC est, entre autres, d'avis préliminaire que toutes les exigences actuelles en matière de contenu canadien et de langue française devraient être maintenues pour les entreprises de radio traditionnelle. Une audience publique se tiendra à une date à déterminer.

États-Unis

Règle « Cliquez pour annuler » de la FTC

Le 16 octobre 2024, la Federal Trade Commission (« FTC ») a adopté des règles qui obligeront les vendeurs offrant des biens et des services assortis d'un abonnement par défaut, notamment les fournisseurs de services Internet, sans fil et vidéo, à rendre le désabonnement aussi simple que l'inscription. Ces règles ont été contestées devant la Cour fédérale, et nous ne pouvons prédire l'issue de ces contestations. L'application des règles pourrait rendre plus facile et plus rapide pour les consommateurs de résilier leurs services d'abonnement.

12. Développements en matière de méthodes comptables

Application initiale des modifications aux normes comptables

Accords de financement de fournisseurs – modifications d'IAS 7 Tableau des flux de trésorerie et d'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir

En mai 2023, l'IASB a publié le document Accords de financement de fournisseurs, qui a modifié IAS 7 et IFRS 7, et qui présente de nouvelles exigences de présentation de l'information afin d'accroître la transparence des accords de financement de fournisseurs et de leur incidence sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une société. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société a appliqué ces modifications avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2024, et celles-ci n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Futures modifications de normes comptables

La nouvelle norme comptable et les modifications suivantes apportées aux normes de comptabilité ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et n'ont pas encore été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers – Modifications d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié le document Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers, qui a modifié IFRS 9 et IFRS 7 afin d'apporter des précisions sur les circonstances dans lesquelles un actif financier ou un passif financier est comptabilisé et décomptabilisé et afin d'introduire un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement. Les modifications clarifient également le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), des prêts sans recours et des instruments liés par contrat, en plus d'introduire des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et aux instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement les répercussions de ces modifications sur ses états financiers consolidés, mais ne prévoit pas d'incidence significative.

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. IFRS 18 introduit trois nouveaux types de prescriptions visant à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d'une meilleure base d'analyse et de comparaison des entreprises :

- amélioration de la comparabilité de l'état du résultat net en introduisant trois catégories distinctes de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et en imposant à toutes les entreprises de présenter deux nouveaux sous-totaux, à savoir le résultat d'exploitation et le résultat net avant financement et impôts sur le résultat.
- amélioration de la transparence des indicateurs de performance définis par la direction en exigeant des entreprises de fournir des explications sur ces indicateurs qui leur sont propres et qui sont reliés à l'état du résultat net; et
- indications plus pertinentes sur la manière dont les entreprises regroupent les informations dans les états financiers et sur la question de savoir si les informations sont à fournir dans les états financiers de base ou si elles doivent être ventilées dans les notes annexes.

L'IASB a également apporté des modifications corrélatives à d'autres normes de comptabilité, notamment IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*, IAS 33 *Résultat par action* et IAS 34 *Information financière intermédiaire*.

IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces normes de comptabilité nouvelles et modifiées sur la présentation de ses états financiers consolidés et sur les informations à fournir. À la suite d'une évaluation de haut niveau, la Société s'attend actuellement à ce que les incidences les plus importantes sur la présentation de ses états financiers consolidés et sur les informations à fournir soient les suivantes :

- **États consolidés du résultat net** : Même s'il n'y aura aucune incidence sur le résultat net présenté par la Société pour la période ou pour l'exercice, la présentation des états consolidés du résultat net de la Société sera modifiée, notamment par la présentation des deux sous-totaux nouvellement définis et par le classement des produits et des charges dans les catégories définies par IFRS 18. Certains postes pourraient également être modifiés en raison de l'application de la nouvelle notion de « résumé structuré et utile » et des principes de regroupement et de ventilation améliorés.
- **Tableaux consolidés des flux de trésorerie** : Le sous-total du résultat d'exploitation sera le nouveau point de départ et remplacera à ce titre le résultat net pour la période ou l'exercice, tandis que les intérêts payés seront présentés sous les flux de trésorerie liés aux activités de financement au lieu des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.
- **Notes annexes** : Certaines mesures financières et informations connexes, qui sont actuellement présentées à titre de « mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » dans le rapport de gestion de la Société, devraient être considérées comme des « mesures de la performance définies par la direction » en vertu d'IFRS 18 (p. ex., le BAIIA ajusté et le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société). Par conséquent, les informations à fournir relativement à ces mesures de la performance définies par la direction devront être présentées dans une seule note des états financiers consolidés.

13. Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières

Cette rubrique décrit les mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et les autres mesures financières qu'utilise Cogeco tout au long de ce rapport de gestion. Ces mesures financières sont examinées dans le cadre de l'évaluation du rendement de Cogeco et elles sont utilisées dans le cadre du processus décisionnel à l'égard de ses unités d'affaires.

Les mesures financières présentées sur la base d'un taux de change constant pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2025 sont converties selon le taux de change moyen des périodes correspondantes de l'exercice précédent, soit de 1,3452 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,3553 \$ CA pour 1 \$ US, respectivement.

Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité

Les mesures financières qui suivent, et qui sont utilisées par la Société, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Un rapprochement entre ces mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et les mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, ou des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure ce rapprochement, sont présentés ci-dessous.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul	Mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société est une mesure utilisée par la direction pour évaluer la performance de la Société, excluant l'incidence de la dépréciation des actifs, des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits), ainsi que la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, déduction faite, pour ces éléments, des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société exclut certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure l'incidence de ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.	Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société Ajouter : – dépréciation des actifs, le cas échéant; – frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits); – perte (profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, le cas échéant; – incidence fiscale relative aux éléments susmentionnés; et – participation ne donnant pas le contrôle relative aux éléments susmentionnés.	Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société
Charges financières ajustées	Les charges financières ajustées sont une mesure utilisée par la direction pour calculer certains ratios prévus dans les clauses restrictives et pour évaluer la capacité de la Société à rembourser sa dette.	Charges financières Déduire : – perte (profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, le cas échéant.	Charges financières
Données présentées sur la base d'un taux de change constant et incidence du taux de change	La Société présente certaines mesures financières selon un taux de change constant afin de permettre une meilleure compréhension de sa performance financière sous-jacente, non faussée par l'incidence des variations des taux de change, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. Les mesures financières présentées sur la base d'un taux de change constant comprennent les projections financières et certaines mesures financières historiques, notamment les produits, les charges d'exploitation, le BAIIA ajusté, les dépenses d'investissement nettes et les flux de trésorerie disponibles.	Les projections financières présentées sur la base d'un taux de change constant sont obtenues en convertissant les résultats financiers attendus libellés en dollars américains aux taux de change de l'exercice précédent. Les mesures financières historiques présentées sur la base d'un taux de change constant sont obtenues en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains aux taux de change des périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'incidence du taux de change représente la quantification de cette incidence.	Produits, charges d'exploitation, BAIIA ajusté et dépenses d'investissement nettes. En ce qui a trait aux flux de trésorerie disponibles, se reporter à la définition ci-dessous pour connaître la mesure financière la plus comparable conforme aux Normes IFRS de comptabilité.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul	Mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité
Produits internes selon un taux de change constant et BAIIA ajusté selon un taux de change constant	La direction utilise les produits internes selon un taux de change constant et le BAIIA ajusté selon un taux de change constant pour analyser la croissance des produits et du BAIIA ajusté de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change et l'incidence des acquisitions, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. La direction est d'avis que ces mesures sont utilisées par certains investisseurs et analystes pour évaluer la performance de la Société.	Produits selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus) Déduire : – incidence des acquisitions. BAIIA ajusté selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus) Déduire : – incidence des acquisitions.	Produits et BAIIA ajusté
Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau	Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont utilisés par la direction pour mesurer la capacité de la Société à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance. La direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures pour évaluer les activités de la Société et ses actifs sous-jacents, ainsi que pour évaluer la santé et la performance financières de la Société. Les flux de trésorerie disponibles excluent certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour le calcul des flux de trésorerie disponibles afin d'exclure la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, le cas échéant, à la suite du remboursement de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et de la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit de transactions de cession-bail, afin de mieux harmoniser les sources et affectations des flux de trésorerie relativement aux dépenses d'investissement. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. La Société présente également les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, car ils permettent d'établir une base commune pour comparer l'incidence des dépenses d'investissement nettes avec l'incidence des dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau. De plus, la direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour les aider à évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur les flux de trésorerie disponibles de la Société. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne veut pas dire qu'elle est non récurrente.	Flux de trésorerie disponibles : – BAIIA ajusté Ajouter : – amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme; – perte (profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette; – paiement fondé sur des actions; – produit des transactions de cession-bail et des autres cessions d'immobilisations corporelles; – perte (profit) sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles, y compris les transactions de cession-bail; et – charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations. Déduire : – frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits); – charges financières; – impôts exigibles; – dépenses d'investissement nettes; et – remboursement des obligations locatives. Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau : – flux de trésorerie disponibles Ajouter : – dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau.	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul	Mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	Les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure utilisée par la direction afin d'évaluer les dépenses d'investissement totales de la Société, sans tenir compte des investissements inscrits à l'actif dans des projets d'expansion du réseau, car elle permet d'établir une base commune pour comparer les dépenses d'investissement nettes avec les dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau. De plus, la direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour les aider à évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur les dépenses d'investissement nettes. Cette mesure sert également au calcul de l'intensité du capital et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne veut pas dire qu'elle est non récurrente.	Dépenses d'investissement nettes Déduire : – dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau.	Acquisitions d'immobilisations corporelles
Liquidités disponibles	La direction utilise les liquidités disponibles pour évaluer la capacité de Cogeco à respecter ses obligations financières et à s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins de capitaux, y compris pour assurer le développement de l'entreprise au moyen d'acquisitions et d'autres occasions de croissance. Les liquidités disponibles sont présentées sur une base consolidée, y compris les liquidités liées à des structures d'emprunt distinctes pour les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis. La direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer la santé financière de Cogeco.	Trésorerie et équivalents de trésorerie Déduire : – trésorerie avec restrictions d'utilisation; Ajouter : – montants disponibles en vertu des facilités de crédit rotatif.	Trésorerie et équivalents de trésorerie

Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	18 172	23 997	47 981	58 538
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)	8 644	1 222	(1 004)	4 487
Perte à l'extinction d'une dette ⁽¹⁾	—	—	—	16 880
Incidence fiscale relative aux éléments susmentionnés	(2 023)	(308)	(1 824)	(5 641)
Incidence de la participation ne donnant pas le contrôle relative aux éléments susmentionnés	(4 464)	(565)	2 397	(9 880)
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	20 329	24 346	47 550	64 384

(1) Inclus dans les charges financières.

Charges financières ajustées

Pour consulter le rapprochement des charges financières ajustées et des mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la sous-rubrique 4.4 « Charges financières ».

Rapprochement des données présentées sur la base d'un taux de change constant et de l'incidence du taux de change

Données consolidées

Pour consulter le rapprochement des produits consolidés, des charges d'exploitation, du BAIIA ajusté et des dépenses d'investissement nettes selon un taux de change constant et des mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la sous-rubrique 4.1 « Performance consolidée ».

Le rapprochement des flux de trésorerie disponibles selon un taux de change constant est présenté ci-dessous. Pour consulter le rapprochement de cette mesure financière déterminée et de la mesure la plus directement comparable conforme aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter au tableau de rapprochement précis figurant dans la sous-rubrique ci-après.

Trimestres clos les	28 février 2025			29 février 2024 ⁽¹⁾	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	112 805	(1 760)	111 045	100 468	12,3	10,5

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Semestres clos les	28 février 2025			29 février 2024 ⁽¹⁾	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	265 256	(1 964)	263 292	242 546	9,4	8,6

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Données sectorielles

Pour consulter le rapprochement des produits, des charges d'exploitation, du BAIIA ajusté et des dépenses d'investissement nettes sectoriels selon un taux de change constant et des mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la rubrique 5 « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

Activités du siège social et éliminations de Cogeco Communications

Trimestres clos les	28 février 2025			29 février 2024	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Charges d'exploitation	8 781	(13)	8 768	12 759	(31,2)	(31,3)
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	4 921	—	4 921	5 238	(6,1)	(6,1)
BAIIA ajusté	(13 702)	13	(13 689)	(17 997)	23,9	23,9

Semestres clos les	28 février 2025		29 février 2024	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%
Charges d'exploitation	16 934	(12)	16 922	23 085	(26,6)
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	9 843	—	9 843	10 476	(6,0)
BAIIA ajusté	(26 777)	12	(26 765)	(33 561)	20,2

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024 ⁽¹⁾	28 février 2025	29 février 2024 ⁽¹⁾
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	250 080	286 382	458 735	523 301
Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	24 047	1 097	104 699	59 592
Impôts sur le résultat payés (recouvrés)	7 873	(7 639)	22 921	(4 736)
Impôts exigibles	(9 205)	(8 881)	(24 331)	(16 923)
Intérêts payés	64 338	70 842	128 154	135 880
Charges financières	(65 091)	(70 808)	(132 889)	(155 102)
Perte à l'extinction d'une dette ⁽²⁾	—	—	—	16 880
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme ⁽²⁾	2 297	2 059	3 829	4 750
Dépenses d'investissement nettes ⁽³⁾	(158 859)	(171 756)	(309 775)	(318 423)
Produit des transactions de cession-bail et des autres cessions d'immobilisations corporelles ⁽¹⁾	931	1 644	20 553	1 899
Remboursement des obligations locatives	(3 606)	(2 472)	(6 640)	(4 572)
Flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾	112 805	100 468	265 256	242 546
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	15 573	24 390	37 372	56 050
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau⁽¹⁾	128 378	124 858	302 628	298 596

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

(2) Inclus dans les charges financières.

(3) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre, ainsi que les coûts d'emprunt connexes, et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

Rapprochement des liquidités disponibles

Pour consulter le rapprochement des liquidités disponibles et de la mesure la plus directement comparable conforme aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la sous-rubrique 9.1 « Structure du capital ».

Rapprochement des dépenses d'investissement nettes et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau

Dépenses d'investissement nettes

Pour consulter le rapprochement des dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, et des mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la sous-rubrique 4.1 « Performance consolidée ».

Flux de trésorerie disponibles

Trimestres clos les	28 février 2025			29 février 2024 ⁽¹⁾	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾	112 805	(1 760)	111 045	100 468	12,3	10,5
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	15 573	(73)	15 500	24 390	(36,2)	(36,4)
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau⁽¹⁾	128 378	(1 833)	126 545	124 858	2,8	1,4

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Semestres clos les	28 février 2025			29 février 2024 ⁽¹⁾	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾	265 256	(1 964)	263 292	242 546	9,4	8,6
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	37 372	(89)	37 283	56 050	(33,3)	(33,5)
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau⁽¹⁾	302 628	(2 053)	300 575	298 596	1,4	0,7

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Ratios non conformes aux Normes IFRS de comptabilité

Les mesures financières qui suivent, et qui sont utilisées par la Société, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ce rapport de gestion fait référence à l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau de Cogeco Communications, car Cogeco Communications l'utilise pour évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur son ratio d'intensité du capital.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Bénéfice dilué par action ajusté	Le bénéfice dilué par action ajusté est une mesure utilisée par la direction pour évaluer la performance de la Société, excluant l'incidence de la dépréciation des actifs, des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits), ainsi que la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, déduction faite, pour les éléments susmentionnés, des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice dilué par action ajusté exclut certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure l'incidence de ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.	Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation. Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société est une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Variation selon un taux de change constant	La Société présente les variations de certaines mesures financières selon un taux de change constant afin de permettre une meilleure compréhension de sa performance financière sous-jacente, non faussée par l'incidence des variations des taux de change, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre.	La variation selon un taux de change constant, exprimée en pourcentage de la variation entre les périodes présentées, est obtenue en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains au moyen des taux de change en vigueur pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant constituent une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».
Croissance des produits internes selon un taux de change constant et croissance du BAIIA ajusté interne selon un taux de change constant	La direction utilise la croissance des produits internes selon un taux de change constant et la croissance du BAIIA ajusté interne selon un taux de change constant pour analyser la croissance des produits et du BAIIA ajusté de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change et l'incidence des acquisitions, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. La direction est d'avis que ces mesures sont utilisées par certains investisseurs et analystes pour évaluer la performance de la Société.	Variation des produits et du BAIIA ajusté selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus), exprimée en pourcentage de la variation entre les périodes présentées, ajustée pour tenir compte de l'incidence des acquisitions. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant constituent une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau	L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, est utilisée par la direction de Cogeco Communications pour évaluer les dépenses d'investissement engagées par Cogeco Communications et pour l'aider à prendre certaines décisions, sans tenir compte des investissements inscrits à l'actif dans des projets d'expansion du réseau, afin de maintenir un certain niveau de produits. Cogeco Communications présente l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, car elle permet d'établir une base commune pour comparer l'incidence des dépenses d'investissement nettes avec l'incidence des dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau. De plus, la direction de Cogeco Communications est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour les aider à évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur le ratio d'intensité du capital de Cogeco Communications. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne signifie pas que cette incidence est non récurrente.	Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, divisées par les produits. Les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».
Intensité du capital selon un taux de change constant et intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant	La Société présente certaines mesures financières de Cogeco Communications sur la base d'un taux de change constant, notamment l'intensité du capital selon un taux de change constant et l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre sans que celles-ci ne soient faussées par l'incidence des variations des taux de change.	L'intensité du capital selon un taux de change constant est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes selon un taux de change constant par les produits selon un taux de change constant. L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant, est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant, par les produits selon un taux de change constant. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant, y compris les dépenses d'investissement nettes selon un taux de change constant, les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change et les produits selon un taux de change constant, sont des mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur ces mesures financières, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».

Mesures représentant un total des secteurs

Les mesures financières suivantes utilisées par Cogeco sont des mesures représentant un total des secteurs, comme il est présenté à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés. Un rapprochement entre ces mesures financières déterminées et les mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité est présenté ci-dessous.

Mesures financières déterminées	Mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité
BAlIA ajusté	Bénéfice de la période
Dépenses d'investissement nettes	Acquisitions d'immobilisations corporelles

Rapprochement du BAlIA ajusté

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Bénéfice de la période	76 610	93 930	185 006	192 659
Impôts sur le résultat	22 335	16 993	49 671	36 374
Charges financières	65 091	70 808	132 889	155 102
Amortissements	184 225	164 829	361 427	325 193
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)	8 644	1 222	(1 004)	4 487
BAlIA ajusté	356 905	347 782	727 989	713 815

Rapprochement des dépenses d'investissement nettes

Pour consulter le rapprochement des dépenses d'investissement nettes et de la mesure financière la plus directement comparable conforme aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la sous-rubrique 7.2 « Activités d'investissement ».

Mesures de gestion du capital

Les mesures financières suivantes utilisées par Cogeco et/ou Cogeco Communications sont des mesures de gestion du capital, comme il est présenté dans les notes annexes aux états financiers consolidés et/ou aux états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société et/ou de Cogeco Communications.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Endettement net	L'endettement net, qui représente la dette après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie non soumis à restrictions disponibles, est une mesure utilisée par la direction et, de l'avis de la direction, par certains investisseurs et analystes pour évaluer le levier financier de la Société et de Cogeco Communications. L'endettement net est une composante du « ratio de l'endettement net sur le BAlIA ajusté ».	Dette à long terme avant les escomptes, les coûts de transaction et autres Ajouter : – endettement bancaire Déduire : – trésorerie et équivalents de trésorerie, exclusion faite de la trésorerie avec restrictions d'utilisation.
Ratio de l'endettement net sur le BAlIA ajusté	Le ratio de l'endettement net sur le BAlIA ajusté est une mesure utilisée par la direction afin d'évaluer le levier financier de la Société et de Cogeco Communications ainsi que les décisions relatives à leur structure du capital, notamment au sujet de l'émission de nouveaux titres d'emprunt, et afin d'assurer la gestion du risque lié aux échéances de leur dette.	Endettement net divisé par le BAlIA ajusté des douze derniers mois.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées	Le ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées est une mesure utilisée par la direction et, selon la direction, par certains investisseurs et analystes pour évaluer la santé financière de la Société et de Cogeco Communications et leur capacité à rembourser leur dette.	BAIIA ajusté des douze derniers mois divisé par les charges financières ajustées des douze derniers mois. Les charges financières ajustées sont une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».
Endettement à taux fixe	L'endettement à taux fixe est une mesure utilisée par la direction afin d'assurer la surveillance et la gestion de la structure du capital de la Société et de Cogeco Communications. La direction est d'avis que cette mesure aide les investisseurs et les analystes à évaluer le levier financier de la Société et de Cogeco Communications.	Capital de la dette à long terme à taux fixe divisé par le capital de la dette à long terme.

Mesures financières supplémentaires

Il est fait mention dans le présent rapport de gestion de l'intensité du capital de Cogeco Communications et des secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis, ainsi que de la marge du BAIIA ajusté des deux secteurs, en plus des indicateurs de rendement clés qu'utilisent la direction de Cogeco Communications et les investisseurs pour évaluer la performance de Cogeco Communications et ses dépenses d'investissement engagées pour maintenir un certain niveau de produits.

Mesures financières déterminées	Calcul
Marge du BAIIA ajusté	BAIIA ajusté divisé par les produits
Intensité du capital	Dépenses d'investissement nettes divisées par les produits
Rendement des capitaux propres	Bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société pour l'exercice divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société pour l'exercice

14. Renseignements financiers trimestriels supplémentaires

	Exercice 2025					Exercice 2024	Exercice 2023	
Trimestres clos les	28 février	30 novembre	31 août	31 mai ⁽¹⁾	29 février ⁽¹⁾	30 novembre ⁽¹⁾	31 août ⁽¹⁾	31 mai ⁽¹⁾
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Opérations								
Produits	753 247	764 960	768 656	777 249	751 908	776 172	766 652	767 603
BALIA ajusté	356 905	371 084	371 216	369 786	347 782	366 033	351 925	355 459
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)	8 644	(9 648)	12 177	46 634	1 222	3 265	15 239	11 377
Perte de valeur des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill	—	—	15 229	—	—	—	—	88 000
Bénéfice de la période	76 610	108 396	81 437	75 285	93 930	98 729	90 521	33 314
Bénéfice (perte) de la période attribuable aux propriétaires de la Société	18 172	29 809	19 248	18 960	23 997	34 541	29 234	(34 473)
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	20 329	27 221	25 562	29 102	24 346	40 038	33 006	37 921
Flux de trésorerie								
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	250 080	208 655	326 723	335 126	286 382	236 919	284 370	283 180
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	112 805	152 451	143 055	90 164	100 468	142 078	87 274	108 361
Acquisitions d'immobilisations corporelles	160 335	153 514	156 577	172 404	181 234	153 789	207 434	190 121
Dépenses d'investissement nettes	158 859	150 916	154 570	169 754	171 756	146 667	178 481	170 258
Données par action⁽²⁾ et informations connexes								
Bénéfice (perte) par action								
De base	1,91	3,13	2,02	1,99	2,32	2,23	1,89	(2,22)
Dilué	1,88	3,09	1,99	1,97	2,30	2,21	1,87	(2,22)
Dilué ajusté ⁽³⁾	2,11	2,82	2,65	3,02	2,33	2,57	2,12	2,43
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué (en milliers)	9 643	9 648	9 648	9 643	10 429	15 598	15 602	15 513
Dividendes par action	0,922	0,922	0,854	0,854	0,854	0,854	0,731	0,731

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

(2) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

(3) Pour le trimestre clos le 31 mai 2023, le nombre moyen pondéré dilué d'actions à droit de vote utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action ajusté comprenait 49 305 unités d'actions incitatives et 48 415 unités d'actions liées au rendement. Pour ce qui est du calcul de la perte diluée par action, ces unités de rémunération fondée sur des actions ont été considérées comme antidilutives en raison de la perte subie au cours de la période et, par conséquent, elles ont été exclues du calcul.

14.1 Saisonnalité

Les résultats d'exploitation de Cogeco ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, les activités du secteur des médias sont soumises à certaines variations saisonnières.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestre et semestre clos le 28 février 2025

États consolidés intermédiaires du résultat net.....	46
États consolidés intermédiaires du résultat global	47
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres	48
États consolidés intermédiaires de la situation financière.....	49
Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie	50
Notes annexes	51

COGECO INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT NET

(non audité)

		Trimestres clos les		Semestres clos les	
	Notes	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
		\$	\$	\$	\$
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)					
Produits	3	753 247	751 908	1 518 207	1 528 080
Charges d'exploitation	6	396 342	404 126	790 218	814 265
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)	7	8 644	1 222	(1 004)	4 487
Amortissements		184 225	164 829	361 427	325 193
Charges financières	8	65 091	70 808	132 889	155 102
Bénéfice avant impôts sur le résultat		98 945	110 923	234 677	229 033
Impôts sur le résultat	9	22 335	16 993	49 671	36 374
Bénéfice de la période		76 610	93 930	185 006	192 659
Bénéfice de la période attribuable aux :					
Propriétaires de la Société		18 172	23 997	47 981	58 538
Participations ne donnant pas le contrôle		58 438	69 933	137 025	134 121
		76 610	93 930	185 006	192 659
Bénéfice par action					
De base	10	1,91	2,32	5,05	4,53
Dilué	10	1,88	2,30	4,97	4,50

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice de la période	76 610	93 930	185 006	192 659
Autres éléments du résultat global				
Éléments devant être ultérieurement reclassés en résultat net				
<i>Ajustements au titre de la couverture des flux de trésorerie</i>				
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture	(9 994)	(9 844)	(8 147)	(24 759)
Impôts sur le résultat connexes	2 648	7 779	2 159	11 731
	(7 346)	(2 065)	(5 988)	(13 028)
<i>Ajustements au titre de l'écart de change</i>				
Écarts de change nets à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	78 542	(1 860)	172 881	6 841
Variation nette à la conversion de la dette à long terme désignée comme couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(16 807)	468	(37 048)	(1 521)
Impôts sur le résultat connexes	(115)	668	869	(30)
	61 620	(724)	136 702	5 290
	54 274	(2 789)	130 714	(7 738)
Éléments ne devant pas être ultérieurement reclassés en résultat net				
<i>Ajustements actuariels sur les régimes à prestations définies</i>				
Réévaluation du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies	(637)	2 110	(727)	1 536
Impôts sur le résultat connexes	168	(559)	192	(407)
	(469)	1 551	(535)	1 129
	53 805	(1 238)	130 179	(6 609)
Résultat global de la période	130 415	92 692	315 185	186 050
Résultat global de la période attribuable aux :				
Propriétaires de la Société	28 723	24 489	74 774	56 441
Participations ne donnant pas le contrôle	101 692	68 203	240 411	129 609
	130 415	92 692	315 185	186 050

COGECO INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audité)

	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société					Total des capitaux propres
	Capital social	Réserve au titre de paiements fondés sur des actions	Cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	(note 13)		(note 14)			
Solde au 31 août 2023	104 882	10 380	60 197	750 404	2 517 286	3 443 149
Bénéfice de la période	—	—	—	58 538	134 121	192 659
Autres éléments du résultat global de la période	—	—	(3 048)	951	(4 512)	(6 609)
Résultat global de la période	—	—	(3 048)	59 489	129 609	186 050
Paiement fondé sur des actions (note 13 C)]	—	1 412	—	—	1 678	3 090
Émission d'actions subalternes à droit de vote par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle	—	(15)	—	—	215	200
Dividendes (note 13 B)]	—	—	—	(21 274)	(49 972)	(71 246)
Rachat d'actions subalternes à droit de vote auprès de la CDPQ à des fins d'annulation (note 17)	(47 771)	—	—	(232 253)	—	(280 024)
Rachat d'actions subalternes à droit de vote par une filiale à des fins d'annulation (note 17)	—	—	—	150 049	(266 549)	(116 500)
Coûts de transaction et impôts sur le résultat liés aux transactions de rachat d'actions	—	—	—	(16 885)	(1 863)	(18 748)
Effet des variations de participation dans une filiale sur les participations ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾	—	—	—	(16 012)	205 690	189 678
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	(2 862)	—	—	—	—	(2 862)
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	1 770	(1 863)	—	93	—	—
Acquisition par une filiale des participations ne donnant pas le contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	—	—	—	—	(5 002)	(5 002)
Distribution aux employés par une filiale d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	—	(1 637)	—	121	1 516	—
Total des distributions aux actionnaires	(48 863)	(2 103)	—	(136 161)	(114 287)	(301 414)
Solde au 29 février 2024	56 019	8 277	57 149	673 732	2 532 608	3 327 785
Solde au 31 août 2024	56 433	12 493	44 531	696 980	2 570 422	3 380 859
Bénéfice de la période	—	—	—	47 981	137 025	185 006
Autres éléments du résultat global de la période	—	—	27 100	(307)	103 386	130 179
Résultat global de la période	—	—	27 100	47 674	240 411	315 185
Paiement fondé sur des actions (note 13 C)]	—	1 364	—	—	1 641	3 005
Émission d'actions subalternes à droit de vote par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle et autres	—	(604)	—	—	1 979	1 375
Dividendes (note 13 B)]	—	—	—	(17 349)	(55 251)	(72 600)
Effet des variations de participation dans une filiale sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	(144)	144	—
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	(2 819)	—	—	—	—	(2 819)
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	1 307	(1 471)	—	164	—	—
Cession par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	—	—	—	—	409	409
Distribution aux employés par une filiale d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	—	(865)	—	164	701	—
Total des apports des (distributions aux) actionnaires	(1 512)	(1 576)	—	(17 165)	(50 377)	(70 630)
Solde au 28 février 2025	54 921	10 917	71 631	727 489	2 760 456	3 625 414

(1) Lié principalement à l'incidence de la cession d'actions d'une filiale dans le cadre de la transaction de rachat d'actions de décembre 2023 (note 17).

COGECO INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(non audité)

	Notes	28 février 2025	31 août 2024
(en milliers de dollars canadiens)		\$	\$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 C)	142 018	77 746
Créances clients et autres débiteurs		164 205	131 929
Impôts sur le résultat à recevoir		19 362	16 073
Charges payées d'avance et autres		51 989	40 857
Instruments financiers dérivés		13 246	3 875
		390 820	270 480
Actifs non courants			
Autres actifs		149 761	138 688
Immobilisations corporelles	11	3 445 252	3 340 793
Immobilisations incorporelles		3 969 747	3 837 794
Goodwill		2 263 925	2 132 661
Instruments financiers dérivés		27 328	46 539
Actifs d'impôts différés		5 238	6 784
		10 252 071	9 773 739
Passif et capitaux propres			
Passif			
Passifs courants			
Endettement bancaire		18 277	15 399
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		321 298	376 444
Provisions		39 953	58 882
Passifs d'impôts sur le résultat		13 368	8 679
Passifs sur contrat et autres passifs		58 894	61 736
Subventions gouvernementales reçues d'avance		5 054	8 740
Instruments financiers dérivés		10	240
Tranche courante de la dette à long terme	12	363 288	370 108
		820 142	900 228
Passifs non courants			
Dette à long terme	12	4 844 968	4 594 057
Instruments financiers dérivés		5 983	8 257
Passifs sur contrat et autres passifs		20 269	9 697
Avantages du personnel		13 081	12 697
Passifs d'impôts différés		922 214	867 944
		6 626 657	6 392 880
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société			
Capital social	13 A)	54 921	56 433
Réserve au titre de paiements fondés sur des actions		10 917	12 493
Cumul des autres éléments du résultat global	14	71 631	44 531
Bénéfices non distribués		727 489	696 980
		864 958	810 437
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		2 760 456	2 570 422
		3 625 414	3 380 859
		10 252 071	9 773 739

Éventualités (note 18)

COGECO INC.

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

	Notes	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
		\$	\$	\$	\$
(en milliers de dollars canadiens)					
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice de la période		76 610	93 930	185 006	192 659
Ajustements au titre des éléments suivants :					
Amortissements		184 225	164 829	361 427	325 193
Charges financières	8	65 091	70 808	132 889	155 102
Impôts sur le résultat	9	22 335	16 993	49 671	36 374
Paieement fondé sur des actions		(1 096)	4 369	2 322	4 868
Profit sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles, incluant les transactions de cession-bail	11	(1 178)	(471)	(17 635)	(584)
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations		351	224	829	425
		346 338	350 682	714 509	714 037
Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	15 A)	(24 047)	(1 097)	(104 699)	(59 592)
Intérêts payés		(64 338)	(70 842)	(128 154)	(135 880)
Impôts sur le résultat recouvrés (payés)		(7 873)	7 639	(22 921)	4 736
		250 080	286 382	458 735	523 301
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(160 335)	(181 234)	(313 849)	(335 023)
Acquisition de licences de spectre		(3 051)	(38 058)	(6 573)	(38 058)
Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	5	1 089	(57 974)	1 089	(57 974)
Subventions reçues d'avance et autres		193	—	380	180
Produit des transactions de cession-bail et des autres cessions d'immobilisations corporelles	11	931	1 644	20 553	1 899
		(161 173)	(275 622)	(298 400)	(428 976)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Augmentation de l'endettement bancaire		12 209	4 090	2 878	1 878
Augmentation (diminution) nette des facilités de crédit rotatif		(329 128)	(102 832)	(297 307)	53 807
Émission de titres d'emprunt à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction		323 421	345 250	323 421	2 001 458
Remboursement des billets et des facilités de crédit		(9 636)	(3 991)	(51 832)	(2 133 206)
Remboursement des obligations locatives		(3 606)	(2 472)	(6 640)	(4 572)
Augmentation des coûts de transaction différés		—	(119)	—	(1 920)
Rachat d'actions subalternes à droit de vote auprès de la CDPQ à des fins d'annulation	17	—	(280 024)	—	(280 024)
Cession d'actions d'une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle (CDPQ)	17	—	73 178	—	73 178
Coûts de transaction liés aux transactions de rachat d'actions		—	(6 507)	—	(6 507)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	13 A)	—	(2 862)	(2 819)	(2 862)
Émission d'actions subalternes à droit de vote par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle		45	—	2 956	200
Cession (acquisition) par une filiale aux (des) participations ne donnant pas le contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement		409	(5 002)	409	(5 002)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples et actions subalternes à droit de vote versés	13 B)	(8 663)	(8 081)	(17 349)	(21 274)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote versés par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle	13 B)	(27 643)	(25 581)	(55 251)	(49 972)
		(42 592)	(14 953)	(101 534)	(374 818)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère					
		2 862	(240)	5 471	(873)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
		49 177	(4 433)	64 272	(281 366)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		92 841	86 921	77 746	363 854
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	15 C)	142 018	82 488	142 018	82 488

COGECO INC.

NOTES ANNEXES

28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

1. Nature des activités

Cogeco inc. (« Cogeco » ou la « Société ») est une société de portefeuille qui exerce ses activités dans le secteur des télécommunications et des médias. Sa filiale Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications ») est une société de télécommunications qui fournit des services Internet, de vidéo et de téléphonie filaire aux clientèles résidentielle et d'affaires au Canada et aux États-Unis. Plus récemment, Cogeco Communications a élargi son offre de services pour inclure les services sans fil dans la plupart des États américains où elle exerce ses activités. Sa filiale Cogeco Média exploite 21 stations de radio au Canada, principalement dans la province de Québec, ainsi qu'une agence de presse.

Cogeco est une société ouverte canadienne dont les actions subalternes à droit de vote sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « CGO ». Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications sont également inscrites à la TSX sous le symbole « CCA ». Le siège social de la Société est situé au 1, Place Ville Marie, bureau 3301, Montréal (Québec) H3B 3N2.

Les résultats d'exploitation pour la période intermédiaire ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'exploitation pour l'ensemble de l'exercice. La Société ne s'attend pas à ce que la saisonnalité soit un facteur significatif sur le plan de ses résultats trimestriels.

2. Base d'établissement et développements en matière de méthodes comptables

A) Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société et l'autorisation de publication a été donnée le 9 avril 2025. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables et méthodes de calcul que celles suivies par la Société dans ses états financiers consolidés annuels de 2024. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de 2024 de la Société. Certains montants comparatifs présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle des états financiers consolidés de l'exercice 2025.

L'information financière est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

B) Écart de change

Les taux de change utilisés pour convertir les résultats de Breezeline, l'établissement à l'étranger de la Société, s'établissent comme suit :

	Taux de clôture		Taux moyens pour les trimestres clos les		Taux moyens pour les semestres clos les	
	28 février 2025	31 août 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Dollar américain par rapport au dollar canadien	1,4438	1,3491	1,4298	1,3452	1,4028	1,3553

COGECO INC.

NOTES ANNEXES

28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

C) Développements en matière de méthodes comptables

Application initiale des modifications aux normes comptables

Accords de financement de fournisseurs – modifications d'IAS 7 Tableau des flux de trésorerie et d'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir

En mai 2023, l'IASB a publié le document Accords de financement de fournisseurs, qui a modifié IAS 7 et IFRS 7, et qui présente de nouvelles exigences de présentation de l'information afin d'accroître la transparence des accords de financement de fournisseurs et de leur incidence sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une société. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société a appliqué ces modifications avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2024, et celles-ci n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Futures modifications de normes comptables

La nouvelle norme comptable et les modifications suivantes apportées aux normes de comptabilité ont été publiées par l'IASB et n'ont pas encore été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers – Modifications d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié le document Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers, qui a modifié IFRS 9 et IFRS 7 afin d'apporter des précisions sur les circonstances dans lesquelles un actif financier ou un passif financier est comptabilisé et décomptabilisé et afin d'introduire un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement. Les modifications clarifient également le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), des prêts sans recours et des instruments liés par contrat, en plus d'introduire des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et aux instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés, mais estime que celle-ci ne devrait pas être significative.

COGECO INC.

NOTES ANNEXES

28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. IFRS 18 introduit trois nouveaux types de prescriptions visant à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d'une meilleure base d'analyse et de comparaison des entreprises :

- amélioration de la comparabilité de l'état du résultat net en introduisant trois catégories distinctes de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et en imposant à toutes les entreprises de présenter deux nouveaux sous-totaux, soit le résultat d'exploitation et le résultat net avant financement et impôts sur le résultat;
- amélioration de la transparence des indicateurs de performance définis par la direction en exigeant des entreprises de fournir des explications sur ces indicateurs qui leur sont propres et qui sont reliés à l'état du résultat net; et
- indications plus pertinentes sur la manière dont les entreprises regroupent les informations dans les états financiers et sur la question de savoir si les informations sont à fournir dans les états financiers de base ou si elles doivent être ventilées dans les notes annexes.

L'IASB a également apporté des modifications corrélatives à d'autres normes de comptabilité, notamment IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*, IAS 33 *Résultat par action* et IAS 34 *Information financière intermédiaire*.

IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces normes de comptabilité nouvelles et modifiées sur la présentation de ses états financiers consolidés et sur les informations à fournir. À la suite d'une évaluation de haut niveau, la Société s'attend actuellement à ce que les incidences les plus importantes sur la présentation de ses états financiers consolidés et sur les informations à fournir soient les suivantes :

- **États consolidés du résultat net** : Même s'il n'y aura aucune incidence sur le résultat net présenté par la Société pour la période ou pour l'exercice, la présentation des états consolidés du résultat net de la Société sera modifiée, notamment par la présentation des deux sous-totaux nouvellement définis et par le classement des produits et des charges dans les catégories définies par IFRS 18. Certains postes pourraient également être modifiés en raison de l'application de la nouvelle notion de « résumé structuré et utile » et des principes de regroupement et de ventilation améliorés.
 - **Tableaux consolidés des flux de trésorerie** : Le sous-total du résultat d'exploitation sera le nouveau point de départ et remplacera à ce titre le résultat net pour la période ou l'exercice, tandis que les intérêts payés seront présentés sous les flux de trésorerie liés aux activités de financement au lieu des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.
 - **Notes annexes** : Certaines mesures financières et informations connexes, qui sont actuellement présentées à titre de « mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » dans le rapport de gestion de la Société, devraient être considérées comme des « mesures de la performance définies par la direction » en vertu d'IFRS 18 (p. ex., le BAIIA ajusté et le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société). Par conséquent, les informations à fournir relativement à ces mesures de la performance définies par la direction devront être présentées dans une seule note des états financiers consolidés.
-

COGECO INC.

NOTES ANNEXES

28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

3. Produits

Trimestres clos les

	Cogeco Communications									
	Secteur des télécommunications au Canada		Secteur des télécommunications aux États-Unis		Sous-total		Autres		Données consolidées	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Services résidentiels ⁽¹⁾	305 350	311 011	315 095	309 584	620 445	620 595	—	—	620 445	620 595
Services commerciaux	48 009	45 680	45 171	43 783	93 180	89 463	—	—	93 180	89 463
Autres ⁽²⁾	16 852	16 788	1 949	3 655	18 801	20 443	20 821	21 407	39 622	41 850
	370 211	373 479	362 215	357 022	732 426	730 501	20 821	21 407	753 247	751 908

Semestres clos les

	Cogeco Communications									
	Secteur des télécommunications au Canada		Secteur des télécommunications aux États-Unis		Sous-total		Autres		Données consolidées	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Services résidentiels ⁽¹⁾	617 627	626 211	627 348	631 663	1 244 975	1 257 874	—	—	1 244 975	1 257 874
Services commerciaux	96 372	90 582	89 754	88 928	186 126	179 510	—	—	186 126	179 510
Autres ⁽²⁾	33 478	33 134	6 542	7 672	40 020	40 806	47 086	49 890	87 106	90 696
	747 477	749 927	723 644	728 263	1 471 121	1 478 190	47 086	49 890	1 518 207	1 528 080

(1) Comprendent les produits des abonnés résidentiels des services Internet, de vidéo et de téléphonie filaire, ainsi que des abonnés résidentiels de gros.

(2) Comprend essentiellement les produits en provenance des fournisseurs Internet fondés sur les services de gros et les recettes publicitaires.

4. Information sectorielle

Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis. Le tableau ci-dessous présente les informations relatives à chaque secteur à présenter. Le BAIIA ajusté, qui correspond aux produits moins les charges d'exploitation, est utilisé pour évaluer la performance de chaque secteur, car la direction est d'avis que cette mesure est la plus pertinente pour évaluer leurs résultats et prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs. Les transactions entre les secteurs opérationnels sont évaluées à la valeur établie entre les parties.

COGECO INC.
NOTES ANNEXES
28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

Dans les tableaux ci-dessous, la colonne intitulée « Autres » comprend les résultats de Cogeco Média et les activités du siège social de Cogeco, ainsi que les éliminations de consolidation.

Trimestre clos le 28 février 2025						
	Cogeco Communications				Autres	Données consolidées
	Secteur des télécommunications au Canada	Secteur des télécommunications aux États-Unis	Activités du siège social et éliminations	Sous-total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits⁽¹⁾	370 211	362 215	—	732 426	20 821	753 247
Charges d'exploitation	177 719	184 506	8 781	371 006	25 336	396 342
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	4 921	4 921	(4 921)	—
BALIA ajusté	192 492	177 709	(13 702)	356 499	406	356 905
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais				8 035	609	8 644
Amortissements				182 920	1 305	184 225
Charges financières				63 003	2 088	65 091
Bénéfice avant impôts sur le résultat				102 541	(3 596)	98 945
Impôts sur le résultat				22 904	(569)	22 335
Bénéfice de la période				79 637	(3 027)	76 610
Dépenses d'investissement nettes ⁽²⁾	74 108	80 402	3 385	157 895	964	158 859

Trimestre clos le 29 février 2024						
	Cogeco Communications				Autres	Données consolidées
	Secteur des télécommunications au Canada	Secteur des télécommunications aux États-Unis	Activités du siège social et éliminations	Sous-total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits⁽¹⁾	373 479	357 022	—	730 501	21 407	751 908
Charges d'exploitation	174 720	190 672	12 759	378 151	25 975	404 126
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	5 238	5 238	(5 238)	—
BALIA ajusté	198 759	166 350	(17 997)	347 112	670	347 782
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais				885	337	1 222
Amortissements				163 682	1 147	164 829
Charges financières				68 163	2 645	70 808
Bénéfice avant impôts sur le résultat				114 382	(3 459)	110 923
Impôts sur le résultat				17 820	(827)	16 993
Bénéfice de la période				96 562	(2 632)	93 930
Dépenses d'investissement nettes ⁽²⁾	106 345	62 855	1 569	170 769	987	171 756

COGECO INC.
NOTES ANNEXES
28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

Semestre clos le 28 février 2025						
	Cogeco Communications				Autres	Données consolidées
	Secteur des télécommunications au Canada	Secteur des télécommunications aux États-Unis	Activités du siège social et éliminations	Sous-total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits⁽¹⁾	747 477	723 644	—	1 471 121	47 086	1 518 207
Charges d'exploitation	355 507	367 123	16 934	739 564	50 654	790 218
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	9 843	9 843	(9 843)	—
BALIA ajusté	391 970	356 521	(26 777)	721 714	6 275	727 989
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)				(1 923)	919	(1 004)
Amortissements				358 819	2 608	361 427
Charges financières				128 492	4 397	132 889
Bénéfice avant impôts sur le résultat				236 326	(1 649)	234 677
Impôts sur le résultat				49 529	142	49 671
Bénéfice de la période				186 797	(1 791)	185 006
Dépenses d'investissement nettes ⁽²⁾	148 269	154 129	6 142	308 540	1 235	309 775

Semestre clos le 29 février 2024						
	Cogeco Communications				Autres	Données consolidées
	Secteur des télécommunications au Canada	Secteur des télécommunications aux États-Unis	Activités du siège social et éliminations	Sous-total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits⁽¹⁾	749 927	728 263	—	1 478 190	49 890	1 528 080
Charges d'exploitation	354 814	383 743	23 085	761 642	52 623	814 265
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	10 476	10 476	(10 476)	—
BALIA ajusté	395 113	344 520	(33 561)	706 072	7 743	713 815
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais				3 501	986	4 487
Amortissements				322 882	2 311	325 193
Charges financières				151 457	3 645	155 102
Bénéfice avant impôts sur le résultat				228 232	801	229 033
Impôts sur le résultat				35 918	456	36 374
Bénéfice de la période				192 314	345	192 659
Dépenses d'investissement nettes ⁽²⁾	194 181	118 708	4 307	317 196	1 227	318 423

(1) Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, les produits par marché géographique comprennent 391,0 millions \$ et 794,6 millions \$ au Canada, et 362,2 millions \$ et 723,6 millions \$ aux États-Unis, respectivement. Pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, les produits comprennent 394,9 millions \$ et 799,8 millions \$ au Canada, et 357,0 millions \$ et 728,3 millions \$ aux États-Unis.

(2) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre, ainsi que les coûts d'emprunt connexes, et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend les subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles. Se reporter à la note 15 B) pour un rapprochement des dépenses d'investissement nettes et des paiements en trésorerie pour les acquisitions d'immobilisations corporelles présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

COGECO INC.
NOTES ANNEXES
28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

5. Regroupements d'entreprises

Exercice 2024 – Acquisition de Niagara Regional Broadband Network

Le 5 février 2024, Cogeco Connexion a acquis Niagara Regional Broadband Network (« NRBN »), un fournisseur de services Internet, de vidéo et de téléphonie filaire exerçant ses activités dans la région de Niagara, pour un prix d'achat de 75 millions \$, sous réserve des ajustements postérieurs à la clôture habituels. Les vendeurs, soit les villes de Niagara Falls et de Niagara-on-the-Lake, demeurent actionnaires minoritaires de la société. Cette acquisition renforce la présence de la Société en Ontario et permet à Cogeco Communications de soutenir la croissance continue de NRBN.

Cogeco Connexion a acquis 67 % des droits de vote et la totalité des droits économiques à l'égard de NRBN. Selon les modalités de la convention d'achat, Cogeco Connexion contrôle et reçoit tous les rendements liés aux activités de NRBN.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2025, la Société a achevé la répartition du prix d'achat, à la suite de quoi le goodwill et le prix d'achat ont été ajustés. Le tableau suivant présente la répartition finale du prix d'achat fondée sur la juste valeur estimative des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

	28 février 2025 Répartition finale	31 août 2024 Répartition préliminaire
Prix d'achat		
Prix d'achat de base	56 885	57 974
Ajustements du fonds de roulement	285	285
Contrepartie en trésorerie versée	57 170	58 259
Solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	17 094	17 094
	74 264	75 353
Actifs nets acquis		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	69	69
Actifs courants	1 098	1 098
Immobilisations corporelles	57 804	57 804
Immobilisations incorporelles	9 625	9 625
Goodwill	19 406	20 495
Passifs courants	(3 648)	(3 648)
Passifs d'impôts différés	(9 515)	(9 515)
Autres passifs à long terme	(575)	(575)
	74 264	75 353

Le montant du goodwill, qui ne devrait pas être déductible aux fins de l'impôt, est surtout attribuable à la croissance prévue dans les services résidentiels et commerciaux, ainsi qu'à la vigueur de la main-d'œuvre assemblée.

COGECO INC.
NOTES ANNEXES
28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

6. Charges d'exploitation

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$	\$	\$
Salaires, avantages du personnel et services impartis	134 026	139 662	268 384	281 266
Coûts de prestations de service ⁽¹⁾	192 029	191 515	379 130	381 718
Coûts liés aux clients ⁽²⁾	30 697	30 304	65 947	62 604
Autres achats externes ⁽³⁾	39 590	42 645	76 757	88 677
	396 342	404 126	790 218	814 265

(1) Comprennent les coûts liés au contenu et à la programmation, les paiements à d'autres entreprises de télécommunications, les frais de franchise et les coûts de réseau.

(2) Comprennent les frais de publicité et de marketing, les frais de vente, les frais de facturation, les charges pour créances douteuses et les frais de recouvrement.

(3) Comprennent les frais relatifs aux immeubles de bureaux, les honoraires professionnels, les frais liés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») et les autres frais d'administration.

7. Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$	\$	\$
Frais d'acquisition, d'intégration et autres frais	6	275	1 309	454
Frais de restructuration	5 104	279	6 233	745
Coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords	3 534	4 862	5 298	7 482
Reprise des coûts liés aux litiges et aux décisions réglementaires	—	(4 194)	—	(4 194)
Profit sur transactions de cession-bail	—	—	(13 844)	—
	8 644	1 222	(1 004)	4 487

COGECO INC.
NOTES ANNEXES
28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

8. Charges financières

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives	73 456	73 664	145 799	144 067
Intérêts sur les obligations locatives	1 026	803	2 030	1 511
Perte à l'extinction d'une dette ⁽¹⁾	—	—	—	16 880
Profit net de change	(3 026)	(1 844)	(1 067)	(3 470)
Produits d'intérêts et autres produits	(2 845)	(1 871)	(5 594)	(4 068)
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif ⁽²⁾	(4 879)	(538)	(10 209)	(1 004)
Autres	1 359	594	1 930	1 186
	65 091	70 808	132 889	155 102

(1) Liée au remboursement anticipé de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et à la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023.

(2) Se rapportent principalement à la dette contractée pour l'achat de licences de spectre et la construction de certains réseaux. Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2025, le taux d'intérêt moyen pondéré utilisé pour l'inscription à l'actif des coûts d'emprunt était de 5,4 % et de 5,7 %, respectivement (6,9 % pour les périodes comparatives de l'exercice précédent).

9. Impôts sur le résultat

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$	\$	\$
Exigibles	9 205	8 881	24 331	16 923
Différés	13 130	8 112	25 340	19 451
	22 335	16 993	49 671	36 374

COGECO INC.

NOTES ANNEXES

28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre la charge d'impôts sur le résultat selon les taux d'impôts sur le résultat fédéral et provinciaux prévus par la loi du Canada et la charge d'impôts sur le résultat consolidé.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice avant impôts sur le résultat	98 945	110 923	234 677	229 033
Taux d'imposition combiné canadien	26,5 %	26,5 %	26,5 %	26,5 %
Impôts sur le résultat au taux d'imposition combiné canadien	26 220	29 395	62 189	60 694
Écart des taux d'imposition prévus par la loi applicables aux opérations	(150)	281	(317)	126
Comptabilisation de pertes en capital non comptabilisées antérieurement	—	(235)	(2 338)	(235)
Incidence sur les impôts sur le résultat découlant des dépenses non déductibles et des bénéfices non imposables	316	520	(1 481)	1 219
Impôt minimum mondial selon le Pilier Deux	3 171	—	5 689	—
Incidences fiscales provenant des établissements à l'étranger	(7 888)	(12 813)	(15 159)	(25 495)
Autres	666	(155)	1 088	65
Impôts sur le résultat au taux d'impôt effectif	22 335	16 993	49 671	36 374
Taux d'impôt effectif	22,6 %	15,3 %	21,2 %	15,9 %

10. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	18 172	23 997	47 981	58 538
Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	9 495 151	10 334 779	9 507 051	12 923 671
Incidence des unités d'actions incitatives dilutives	73 416	47 202	69 033	44 823
Incidence des unités d'actions liées au rendement dilutives	74 261	46 838	69 380	44 876
Nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	9 642 828	10 428 819	9 645 464	13 013 370

11. Immobilisations corporelles

Transaction de cession-bail

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, la Société a conclu la vente d'un immeuble en Ontario et sa reprise à bail pour une période de deux ans avec option de renouvellement pour une année supplémentaire. Dans le cadre de cette transaction, la Société a comptabilisé un profit de 13,8 millions \$ au poste Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits).

COGECO INC.
NOTES ANNEXES
28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

12. Dette à long terme

	28 février 2025	31 août 2024
	\$	\$
Billets et facilités de crédit	5 101 982	4 866 353
Obligations locatives	89 180	80 718
Solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	17 094	17 094
	5 208 256	4 964 165
Moins : tranche courante	363 288	370 108
	4 844 968	4 594 057

COGECO INC.
NOTES ANNEXES
28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

Billets et facilités de crédit

	Échéance	Taux d'intérêt effectif ⁽¹⁾	28 février 2025	31 août 2024
		%	\$	\$
Société				
Facilité de crédit à terme rotatif				
Emprunt renouvelable	Mai 2029	—	—	59 000
Emprunt renouvelable – 51,5 millions \$ US	Mai 2029	4,55 ⁽²⁾	74 356	—
Facilité de crédit à terme non rotatif	Décembre 2026	6,18	69 104	71 833
Filiales				
Facilité de crédit à terme rotatif				
Emprunt renouvelable – 23,0 millions \$ US (237,5 millions \$ US au 31 août 2024)	Mai 2029	4,32 ⁽³⁾	33 208	320 411
Billets garantis de premier rang				
Série A – 25 millions \$ US	—	—	—	33 727
Série B – 150 millions \$ US	Septembre 2026	4,29	216 431	202 181
Billets garantis de premier rang – 215 millions \$ US	Juin 2025	4,30	310 364	289 925
Billets garantis de premier rang – série 1	Septembre 2031	2,99	497 744	497 588
Billets garantis de premier rang – série 2	Février 2033	5,30	298 375	298 293
Billets garantis de premier rang – série 3	Février 2035	4,74	323 431	—
Billets non garantis de premier rang	Février 2029	6,13	272 010	271 677
Facilité de crédit non rotatif non garantie de premier rang	Novembre 2042	—	—	—
Facilités de crédit de premier rang				
Facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang				
Tranche 2 – 873,0 millions \$ US (877,5 millions \$ US au 31 août 2024)	Septembre 2028	4,14 ⁽⁴⁾	1 248 148	1 170 893
Tranche 3 – 767,3 millions \$ US (771,1 millions \$ US au 31 août 2024)	Septembre 2030	7,32 ⁽⁵⁾	1 089 690	1 023 005
Crédit agricole – 470,3 millions \$ US (472,6 millions \$ US au 31 août 2024)	Septembre 2028	7,57 ⁽⁶⁾	669 121	627 820
Facilité de crédit rotatif garantie de premier rang	Septembre 2028	—	—	—
			5 101 982	4 866 353
Moins : tranche courante			349 375	359 220
			4 752 607	4 507 133

(1) Taux d'intérêt effectif au 28 février 2025, qui exclut l'incidence des coûts de transaction différés et des commissions d'engagement, mais qui inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises en cours, selon le cas.

(2) Un montant de 51,5 millions \$ US prélevé sur la facilité de crédit à terme rotatif de la Société a été couvert jusqu'au 31 mars 2025, au moyen d'une convention de swaps de devises qui fixe le montant remboursable à l'échéance à 73,5 millions \$.

(3) Un montant de 23 millions \$ US prélevé sur la facilité de crédit à terme rotatif de Cogeco Communications a été couvert jusqu'au 31 mars 2025, au moyen d'une convention de swaps de devises qui fixe le montant remboursable à l'échéance à 32,8 millions \$.

(4) En date du 28 février 2025, une filiale américaine avait des conventions de swaps de taux d'intérêt existantes visant à fixer le taux d'intérêt sur un montant de 800 millions \$ US au titre de la tranche 2 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base variable SOFR, ou le taux SOFR plancher de 39 points de base s'il est plus élevé, à des taux fixes allant de 1,17 % à 1,44 %, plus l'écart de crédit applicable, pour des échéances variant entre le 31 octobre 2025 et le 31 juillet 2027. Le taux d'intérêt effectif inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt en cours.

(5) En date du 28 février 2025, une filiale américaine avait des conventions de swaps de taux d'intérêt existantes visant à fixer le taux d'intérêt sur un montant de 550 millions \$ US au titre de la tranche 3 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base variable SOFR à des taux fixes allant de 3,82 % à 4,18 %, plus l'écart de crédit applicable, pour des échéances variant entre le 28 février 2027 et le 28 février 2029. Le taux d'intérêt effectif inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt en cours.

(6) Le taux d'intérêt effectif n'inclut pas l'incidence d'un rabais de taux obtenu en vertu d'un programme de ristourne, qui est incluse au poste Produits d'intérêts et autres produits dans les charges financières.

COGECO INC.
NOTES ANNEXES
28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

Filiales

Billets garantis de premier rang

Le 6 février 2025, Cogeco Communications a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets garantis de premier rang, série 3, d'un montant de 325 millions \$. Cogeco Communications a affecté le produit net du placement au remboursement de dettes existantes et à d'autres besoins généraux de l'entreprise. Les billets sont des titres de créance directs et non subordonnés garantis de Cogeco Communications et sont de rang égal par rapport à toutes les autres créances de premier rang garanties de Cogeco Communications.

Cogeco Communications a racheté ses billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 25 millions \$ US, à leur échéance en septembre 2024.

13. Capital social

A) Émis et payé

	Actions à droits de vote multiples		Actions subalternes à droit de vote	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
Émis et en circulation, 28 février 2025 et 31 août 2024	1 602 217	10	8 040 562	64 347
Actions détenues en fiducie, 31 août 2024⁽¹⁾	—	—	(121 193)	(7 924)
Actions subalternes à droit de vote acquises	—	—	(46 429)	(2 819)
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	—	—	19 994	1 307
Actions détenues en fiducie, 28 février 2025⁽¹⁾	—	—	(147 628)	(9 436)
Émis et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, 28 février 2025	1 602 217	10	7 892 934	54 911

(1) Actions détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement.

B) Dividendes

Les tableaux suivants présentent un sommaire des dividendes déclarés pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote de la Société et de Cogeco Communications au cours des trimestres et des semestres clos le 28 février 2025 et le 29 février 2024.

Date de déclaration	Date d'inscription	Date de versement	Dividende par action (en dollars)	
			Cogeco	Cogeco Communications
31 octobre 2024	14 novembre 2024	28 novembre 2024	0,922	0,922
13 janvier 2025	27 janvier 2025	10 février 2025	0,922	0,922
			1,844	1,844
1 ^{er} novembre 2023	15 novembre 2023	29 novembre 2023	0,854	0,854
10 janvier 2024	24 janvier 2024	7 février 2024	0,854	0,854
			1,708	1,708

COGECO INC.
NOTES ANNEXES
28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$	\$	\$
Attribuables aux propriétaires de la Société				
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	1 477	1 369	2 954	2 737
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	7 186	6 712	14 395	18 537
	8 663	8 081	17 349	21 274
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle				
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	27 643	25 581	55 251	49 972

Au cours de sa réunion du 9 avril 2025, le conseil d'administration de Cogeco a déclaré un dividende trimestriel de 0,922 \$ par action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 7 mai 2025 aux actionnaires inscrits en date du 23 avril 2025. La Société indique par les présentes que tous les dividendes sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

C) Régimes de paiement fondé sur des actions

Le tableau suivant présente la charge de rémunération comptabilisée relativement aux régimes de paiement fondé sur des actions de la Société et de Cogeco Communications.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$	\$	\$
Options sur actions	229	252	514	661
Droits à l'appréciation d'actions	68	34	128	34
Unités d'actions incitatives	454	723	921	959
Unités d'actions liées au rendement	1 065	894	1 647	1 470
Unités d'actions différées	(283)	2 466	1 772	1 744
	1 533	4 369	4 982	4 868

Options sur actions et droits à l'appréciation d'actions

Régimes d'options sur actions	La Société et sa filiale, Cogeco Communications, offrent à leurs hauts dirigeants et employés désignés canadiens des régimes d'options sur actions. La Société n'émet plus d'options sur actions en vertu de son propre régime, puisque les options sur actions émises par Cogeco Communications sont offertes aux hauts dirigeants et employés désignés des deux sociétés. Le prix d'exercice minimal auquel les options sont attribuées est égal au cours des actions à la date d'attribution des options. Les droits de ces options attribuées sont acquis également sur une période de cinq ans commençant un an après le jour où ces options d'achat sont attribuées et peuvent être exercées sur une période de dix ans.
Régime de droits à l'appréciation d'actions	Cogeco Communications offre à ses hauts dirigeants et employés désignés aux États-Unis un régime de droits à l'appréciation d'actions. Les droits à l'appréciation d'actions sont réglés en trésorerie et sont acquis également sur une période de cinq ans commençant un an après le jour où ces droits sont attribués et peuvent être exercés sur une période de dix ans. La valeur des droits à l'appréciation d'actions est liée au rendement des actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications. Au moment de l'acquisition des droits, les droits à l'appréciation d'actions donnent à un participant le droit de recevoir un paiement en trésorerie fondé sur l'augmentation de la valeur de marché des actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications entre la date d'attribution et la date d'exercice.

COGECO INC.

NOTES ANNEXES

28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

En vertu des régimes d'options sur actions et de droits à l'appréciation d'actions de Cogeco Communications, les variations du nombre d'options sur actions et de droits à l'appréciation d'actions en circulation pour le semestre clos le 28 février 2025 se sont établies comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre de droits à l'appréciation d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au 31 août 2024	1 017 216	80,16	32 607	61,62
Attribués ⁽¹⁾	217 053	70,83	45 766	70,83
Exercés ⁽²⁾	(47 674)	62,01	(3 181)	61,62
Annulés	(28 866)	85,97	(11 091)	67,04
En circulation au 28 février 2025	1 157 729	79,01	64 101	67,26
Pouvant être exercés au 28 février 2025	648 818	85,87	3 340	61,62

(1) La juste valeur moyenne pondérée des options et des droits à l'appréciation d'actions attribués au cours du semestre était de 10,15 \$ et de 6,59 \$, respectivement.

(2) Pour les options et les droits à l'appréciation d'actions exercés pendant le semestre, le prix moyen pondéré de l'action était de 69,84 \$ et de 71,39 \$, respectivement.

Unités d'actions incitatives, unités d'actions liées au rendement et unités d'actions différées

Régimes d'unités d'actions incitatives	La Société et sa filiale, Cogeco Communications, offrent à l'intention de leurs hauts dirigeants et employés désignés des régimes d'unités d'actions incitatives. Les droits des unités d'actions incitatives sont acquis après trois ans moins un jour suivant la date d'attribution. Les unités d'actions incitatives sont réglées en actions subalternes à droit de vote, sauf pour les employés aux États-Unis, dont les unités d'actions incitatives sont réglées en trésorerie. Afin de couvrir les fluctuations du prix de l'action, deux fiducies ont été créées pour acquérir des actions subalternes à droit de vote de la Société et de Cogeco Communications sur le marché boursier aux fins du règlement en actions des unités d'actions incitatives. Les fiduciaires ont reçu des instructions visant l'achat d'actions subalternes à droit de vote des deux sociétés sur le marché boursier. Ces actions sont achetées et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits connexes soient complètement acquis. Ces fiducies, considérées comme des entités ad hoc, sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société et la valeur des actions subalternes à droit de vote acquises et détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives est présentée en diminution du capital social ou de la participation ne donnant pas le contrôle.
Régimes d'unités d'actions liées au rendement	La Société et sa filiale, Cogeco Communications, offrent à leurs hauts dirigeants et employés désignés des régimes d'unités d'actions liées au rendement. Les droits sur les unités d'actions liées au rendement sont acquis après trois ans moins un jour, sous réserve du niveau d'atteinte des objectifs de rendement établis par le conseil d'administration au moment de l'attribution. Les participants ont le droit de recevoir des équivalents de dividendes sous forme d'unités d'actions liées au rendement supplémentaires, mais uniquement à l'égard des unités d'actions liées au rendement dont les droits devraient être acquis. L'incidence de toute variation du nombre d'unités d'actions liées au rendement dont les droits devraient être acquis est comptabilisée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. Les unités d'actions liées au rendement sont réglées en actions subalternes à droit de vote, sauf pour les employés aux États-Unis, dont les unités d'actions liées au rendement sont réglées en trésorerie. Afin de couvrir les fluctuations du prix de l'action, deux fiducies ont été créées pour acquérir des actions subalternes à droit de vote de la Société et de Cogeco Communications sur le marché boursier aux fins du règlement en actions des unités d'actions liées au rendement. Les fiduciaires ont reçu des instructions visant l'achat d'actions subalternes à droit de vote des deux sociétés sur le marché boursier. Ces actions sont achetées et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits connexes soient complètement acquis. Ces fiducies, considérées comme des entités ad hoc, sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société et la valeur des actions subalternes à droit de vote acquises et détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions liées au rendement est présentée en diminution du capital social ou de la participation ne donnant pas le contrôle.
Régimes d'unités d'actions différées	La Société et sa filiale, Cogeco Communications, ont mis sur pied des régimes d'unités d'actions différées afin de faciliter le recrutement et le maintien en fonction d'administrateurs compétents aux conseils d'administration de la Société et de sa filiale. Chaque membre actuel ou nouveau membre du conseil peut choisir de toucher un pourcentage de sa rémunération annuelle sous forme d'unités d'actions différées et de toucher le reste, s'il y a lieu, en espèces. Des équivalents de dividendes sont émis à l'égard des unités d'actions différées comme si le membre était un porteur inscrit d'actions subalternes à la date de référence pertinente et crédités à son compte sous forme d'unités d'actions différées supplémentaires. Les unités d'actions différées sont rachetables et payables en espèces ou en actions lorsqu'un membre quitte le conseil ou décède.

COGECO INC.
NOTES ANNEXES
28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

En vertu des régimes de paiement fondé sur des actions de la Société, les variations du nombre d'unités d'actions incitatives, d'unités d'actions liées au rendement et d'unités d'actions différées en circulation pour le semestre clos le 28 février 2025 se sont établies comme suit :

	Unités d'actions incitatives	Unités d'actions liées au rendement	Unités d'actions différées
En circulation au 31 août 2024	61 693	62 722	100 785
Attribuées/émises ⁽¹⁾	21 498	21 498	—
Distribuées/rachetées	(9 775)	(10 219)	(19 612)
Annulées	—	(1 134)	—
Équivalents de dividendes	—	2 390	2 972
En circulation au 28 février 2025	73 416	75 257	84 145

(1) La juste valeur moyenne pondérée des unités d'actions incitatives et des unités d'actions liées au rendement attribuées au cours du semestre était de 61,59 \$.

En vertu des régimes de paiement fondé sur des actions de Cogeco Communications, les variations du nombre d'unités d'actions incitatives, d'unités d'actions liées au rendement et d'unités d'actions différées en circulation pour le semestre clos le 28 février 2025 se sont établies comme suit :

	Unités d'actions incitatives	Unités d'actions liées au rendement	Unités d'actions différées
En circulation au 31 août 2024	63 951	107 888	123 182
Attribuées/émises ⁽¹⁾	25 190	214 739	—
Unités supplémentaires attribuées, liées au rendement	—	348	—
Distribuées/rachetées	(13 070)	(20 040)	(17 992)
Annulées	(5 307)	(11 694)	—
Équivalents de dividendes	—	8 520	3 284
En circulation au 28 février 2025	70 764	299 761	108 474

(1) La juste valeur moyenne pondérée des unités d'actions incitatives et des unités d'actions liées au rendement attribuées au cours du semestre était de 70,83 \$.

14. Cumul des autres éléments du résultat global

	Réserve de couverture de flux de trésorerie \$	Écart de change \$	Total \$
Solde au 31 août 2023	27 031	33 166	60 197
Autres éléments du résultat global	(4 359)	1 311	(3 048)
Solde au 29 février 2024	22 672	34 477	57 149
Solde au 31 août 2024	12 971	31 560	44 531
Autres éléments du résultat global	(1 701)	28 801	27 100
Solde au 28 février 2025	11 270	60 361	71 631

COGECO INC.
NOTES ANNEXES
28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

15. Information supplémentaire sur les flux de trésorerie

A) Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$	\$	\$
Créances clients et autres débiteurs	(13 075)	(24)	(27 916)	47
Charges payées d'avance et autres	(2 562)	4 744	(9 935)	(9 720)
Autres actifs	(3 296)	(5 200)	(8 737)	(13 046)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(15 436)	994	(43 630)	(28 847)
Provisions	(3 450)	(4 374)	(19 219)	(10 581)
Passifs sur contrat et autres passifs	13 772	2 763	4 738	2 555
	(24 047)	(1 097)	(104 699)	(59 592)

B) Acquisitions d'immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les paiements en trésorerie pour les acquisitions d'immobilisations corporelles présentés dans la section portant sur les investissements des tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie et les dépenses d'investissement nettes présentées à la note 4.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	160 335	181 234	313 849	335 023
Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de la période	(1 476)	(9 478)	(4 074)	(16 600)
Dépenses d'investissement nettes	158 859	171 756	309 775	318 423

C) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	28 février 2025	31 août 2024
	\$	\$
Trésorerie	136 964	69 006
Trésorerie avec restrictions d'utilisation	5 054	8 740
	142 018	77 746

COGECO INC.

NOTES ANNEXES

28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

16. Instruments financiers

A) Gestion des risques financiers

La direction a pour objectif de protéger la Société et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de marché, qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de 2024 de la Société.

Risque de crédit

La notation la plus faible des contreparties aux conventions liées aux instruments financiers dérivés au 28 février 2025 est de « A » selon les services de notation de Standard & Poor's (« S&P »). La direction surveille son exposition aux institutions financières, principalement sous la forme de dépôts, de dérivés et d'engagements liés à des facilités de crédit rotatif.

Risque de liquidité

Le tableau suivant présente le montant utilisé et le solde disponible aux termes des facilités de crédit rotatif de la Société et de Cogeco Communications au 28 février 2025.

	Montant total	Montant utilisé	Solde disponible
Société			
Facilité de crédit à terme rotatif	100,0 millions \$	75,4 millions \$	24,6 millions \$
Cogeco Communications			
Facilité de crédit à terme rotatif	750,0 millions \$	47,8 millions \$	702,2 millions \$
Facilité de crédit rotatif garantie de premier rang - filiales américaines	361,0 millions \$	4,3 millions \$	356,7 millions \$
	(250,0 millions \$ US)	(3,0 millions \$ US)	(247,0 millions \$ US)

Risque de taux d'intérêt

Le 28 février 2025, la totalité de la dette à long terme de la Société et de Cogeco Communications portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit à terme rotatif et de la facilité de crédit à terme non rotatif de la Société ainsi que de la facilité de crédit à terme rotatif et des facilités de crédit de premier rang de Cogeco Communications, lesquels sont assujettis à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable et pour atténuer l'incidence des variations des taux d'intérêt, la filiale américaine de Cogeco Communications a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt fixe. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 28 février 2025.

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé ⁽¹⁾	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie ⁽²⁾	550 millions \$ US	Taux SOFR à terme	3,82 % – 4,18 %	Février 2027 à février 2029	Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 3
Flux de trésorerie	800 millions \$ US	Taux SOFR à terme assorti d'un taux plancher de 39 points de base	1,17 % – 1,44 %	Octobre 2025 à juillet 2027	Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 2

(1) Les couvertures ont pour effet de convertir le taux de base variable SOFR en des taux fixes, plus l'écart de crédit applicable.

(2) Des swaps de taux d'intérêt d'un montant de 250 millions \$ US sont arrivés à échéance en novembre 2024, et de nouveaux swaps de taux d'intérêt fixes d'un même montant et assortis d'échéances allant de février 2028 à février 2029 et de taux d'intérêt allant de 3,82 % à 3,85 % ont été conclus en décembre 2024.

Une augmentation (diminution) de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte des facilités à taux d'intérêt variables entraînerait une hausse (baisse) d'approximativement 12,7 millions \$ des charges financières annuelles de la Société en fonction de la dette et des conventions de swaps existantes au 28 février 2025.

COGECO INC.

NOTES ANNEXES

28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

Risque de change

Cogeco Communications est exposée au risque de change lié au remboursement de ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions \$ US prévu pour juin 2025. Afin d'atténuer ce risque, Cogeco Communications a conclu après le deuxième trimestre de l'exercice 2025 des contrats de change à terme visant à couvrir partiellement son exposition.

B) Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

	28 février 2025		31 août 2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Billets et facilités de crédit	5 101 982	5 122 725	4 866 353	4 792 120

C) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour assurer le développement des entreprises au moyen d'acquisitions, d'occasions de croissance interne et d'innovations. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, du cadre réglementaire, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunt, le remboursement des emprunts existants, l'émission ou le rachat de titres de capitaux propres et les distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'endettement bancaire et la dette à long terme.

Le 28 février 2025 et le 31 août 2024, la Société et sa filiale, Cogeco Communications, se conformaient à toutes les clauses restrictives et n'étaient assujetties à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Les clauses restrictives financières liées à l'endettement de Cogeco se fondent principalement sur le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté calculé en fonction du BAIIA ajusté de sa filiale Cogeco Média, ainsi que des dividendes et honoraires de gestion reçus de Cogeco Communications, déduction faite des dépenses du siège social.

Société

L'endettement net, qui représente la dette après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie non soumis à restrictions disponibles, est une mesure utilisée par la direction pour évaluer le levier financier de la Société. Le rapprochement entre l'endettement net et la dette à long terme se présente comme suit :

	28 février 2025	31 août 2024
Dette à long terme, y compris la tranche courante	5 208 256	4 964 165
Escomptes, coûts de transaction et autres	47 903	47 036
Dette à long terme avant escomptes, coûts de transaction et autres	5 256 159	5 011 201
Endettement bancaire	18 277	15 399
Trésorerie et équivalents de trésorerie, exclusion faite de la trésorerie avec restrictions d'utilisation ⁽¹⁾	(136 964)	(69 006)
Endettement net	5 137 472	4 957 594

(1) Se reporter à la note 15 C).

COGECO INC.

NOTES ANNEXES

28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

Cogeco Communications

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de Cogeco Communications.

Aux dates présentées ou pour les périodes de douze mois closes à ces dates	28 février 2025	31 août 2024
Composantes des ratios d'endettement et de couverture		
Endettement net ⁽¹⁾	4 971 544	4 803 629
BAIIA ajusté ⁽²⁾	1 457 956	1 442 314
Charges financières ajustées ⁽²⁾	254 725	260 810
Ratios d'endettement et de couverture		
Endettement net / BAIIA ajusté	3,4	3,3
BAIIA ajusté / charges financières ajustées	5,7	5,5

(1) L'endettement net reflète la dette libellée en dollars américains convertie selon le taux de change en vigueur à la fin de la période.

(2) Le BAIIA ajusté et les charges financières ajustées reflètent le taux de change moyen pour la période de douze mois correspondante.

17. Transactions entre parties liées

Honoraires de gestion et autres transactions entre parties liées

Cogeco est la société mère de Cogeco Communications et détenait 28,4 % des actions de participation de Cogeco Communications au 28 février 2025, représentant 79,9 % des votes liés aux actions à droit de vote de Cogeco Communications.

Le tableau suivant présente les honoraires de gestion versés par Cogeco Communications pour les services de direction et d'administration reçus de Cogeco en vertu de la convention de services de gestion.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$	\$	\$
Honoraires de gestion versés par Cogeco Communications	4 921	5 238	9 843	10 476

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par Cogeco Communications. Le tableau suivant présente le nombre d'options sur actions, d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement qui, au cours des semestres clos le 28 février 2025 et le 29 février 2024, ont été attribuées à ces hauts dirigeants, à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications, ainsi que le nombre d'unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco, et dont la valeur a été refacturée à Cogeco.

	Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024
(en nombre d'unités)		
Options sur actions	143 978	169 799
Unités d'actions incitatives	—	974
Unités d'actions liées au rendement	89 991	26 444
Unités d'actions différées	—	2 368

COGECO INC.

NOTES ANNEXES

28 février 2025

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente les montants que Cogeco Communications a facturés à Cogeco relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de Cogeco Communications attribuées à ces hauts dirigeants, et relativement aux unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$	\$	\$
Options sur actions	189	103	387	325
Unités d'actions incitatives	31	2	71	2
Unités d'actions liées au rendement	473	244	728	343
Unités d'actions différées	37	—	73	—
	730	349	1 259	670

Transaction de rachat d'actions au cours de l'exercice 2024 – Rachat des participations de Rogers dans Cogeco et Cogeco Communications

Le 13 décembre 2023, Cogeco et Cogeco Communications ont conclu une série de transactions dans le cadre de la vente par Rogers Communications Inc. de la totalité de ses participations dans les deux sociétés à la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ »). Cogeco a racheté à des fins d'annulation 5 969 390 de ses actions subalternes à droit de vote auprès de la CDPQ pour un montant de 280,0 millions \$. Cogeco a vendu à Cogeco Communications 2 266 537 actions subalternes à droit de vote de sa participation dans Cogeco Communications pour un montant de 116,5 millions \$ et, à la CDPQ, 1 423 692 actions subalternes à droit de vote pour un montant de 73,2 millions \$, à la suite de la conversion et de l'annulation d'un nombre équivalent d'actions à droits de vote multiples de Cogeco Communications. Les 2 266 537 actions subalternes à droit de vote rachetées par Cogeco Communications l'ont été à des fins d'annulation.

18. Éventualités

Tarifs définitifs pour les services d'accès Internet de gros groupés

Le 27 mai 2021, le CRTC a publié la Décision de télécom 2021-181, dans laquelle il a statué sur les demandes des entreprises de câblodistribution (y compris Cogeco Communications) et des entreprises de télécommunications de révision et de modification de l'Ordonnance de télécom 2019-288. Dans l'Ordonnance de télécom 2019-288, le CRTC a établi des tarifs définitifs pour les services d'accès Internet haute vitesse de gros groupés de Cogeco Connexion qui étaient considérablement moins élevés que les tarifs provisoires établis en octobre 2016, et il a ordonné que leur application soit rétroactive au 31 mars 2016. Dans la Décision de télécom 2021-181, le CRTC a annulé les réductions tarifaires de 2019 et a rendu définitifs les tarifs provisoires qu'il avait précédemment établis en 2016, avec certains ajustements. Le 28 juillet 2021, un fournisseur Internet fondé sur les services de gros a demandé l'autorisation d'interjeter appel de la Décision de télécom 2021-181 auprès de la Cour d'appel fédérale, qui a été accordée le 15 septembre 2021. Le 22 juillet 2024, la Cour d'appel fédérale a rejeté l'appel. Le 30 septembre 2024, le même fournisseur Internet fondé sur les services de gros a demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision de la Cour d'appel fédérale devant la Cour suprême du Canada. Le 27 mars 2025, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'autorisation d'appel.

Statistiques sur les unités de service primaire

	28 février 2025	30 novembre 2024	31 août 2024	31 mai 2024	29 février 2024
DONNÉES CONSOLIDÉES					
Foyers câblés ⁽¹⁾	3 879 821	3 873 115	3 863 637	3 849 846	3 838 038
Unités de service primaire ⁽¹⁾⁽²⁾	2 862 759	2 881 126	2 899 958	2 921 403	2 942 235
Abonnés au service Internet	1 544 585	1 541 263	1 536 298	1 535 322	1 537 340
Abonnés au service de vidéo	835 941	849 625	866 135	881 448	893 646
Abonnés au service de téléphonie filaire	482 233	490 238	497 525	504 633	511 249
CANADA					
Foyers câblés ⁽¹⁾	2 110 560	2 104 532	2 098 262	2 089 834	2 084 425
Unités de service primaire ⁽¹⁾⁽²⁾	1 865 624	1 868 636	1 869 963	1 872 290	1 875 388
Abonnés au service Internet	911 749	903 390	892 699	882 992	877 113
Abonnés au service de vidéo	590 269	596 841	604 824	612 701	618 707
Abonnés au service de téléphonie filaire	363 606	368 405	372 440	376 597	379 568
ÉTATS-UNIS					
Foyers câblés	1 769 261	1 768 583	1 765 375	1 760 012	1 753 613
Unités de service primaire ⁽²⁾	997 135	1 012 490	1 029 995	1 049 113	1 066 847
Abonnés au service Internet	632 836	637 873	643 599	652 330	660 227
Abonnés au service de vidéo	245 672	252 784	261 311	268 747	274 939
Abonnés au service de téléphonie filaire	118 627	121 833	125 085	128 036	131 681

(1) Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2024, des ajustements ont été apportés aux foyers câblés et aux unités de service primaire à la suite de la finalisation du calcul détaillé du nombre d'unités et de foyers câblés acquis dans le cadre de l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network, afin de les inclure. Le 5 février 2024, 5 868 foyers câblés et 4 806 unités de service primaire (2 691 pour Internet, 223 pour la vidéo et 1 892 pour la téléphonie filaire) ont été ajoutés relativement à l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network. Ce changement a été appliqué aux chiffres comparatifs de façon rétrospective.

(2) Les unités de service primaire excluent les abonnés au service de téléphonie mobile.